Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 64 No 34 SAINT-BONIFACE, JEUDI 25 NOVEMBRE 1976

REMPLACERA-T-ON TRUDEAU PAR TURNER?

Voir l'éditorial, page 2

S'assimiler ou partir?

Voir page 6

Voir, page 6: Le plein d'essence culturel 1976 - Les comités culturels s'en remettent à la S.F.M.

"John's Lunch", ou l'heure de la désillusion

Vendredi prochain, le trois décembre, le Cercle Molière présentera la dernière pièce de Roger Auger, "John's Lunch", dans une mise en scène et conception visuelle de Roland Mahé.

On se souvient de "Je m'en vais à Régina". "John's Lunch" promet d'être du même cru. Roger Auger a bien voulu nous expliquer en quelques phrases l'essentiel de la trame de cette pièce à laquelle la création théâtrale ajoutera encore une dimension artistique.

Il y a un an Roger Auger montrait aux Franco-Manitobains ce que produit leur assimilation par la culture anglo-canadienne, dont il préfère lui-même dire qu'il s'agit plutôt d'un "Way of life" nord-américain. Depuis, l'assimilation a gagné du terrain. Les illusions s'estompent de jour en jour.

"Je m'en vais à Régina" a été publié récemment dans la collection théâtre Léméac, l'éditeur de Marcel Dubé, Gratien Gélinas et Michel Tremblay, ce qui place Roger Auger à côté des grands du théâtre canadien-français, une place difficile à tenir.

Dans la préface de cette pièce, Jacques Godbout écrit: "Roger Auger ne devrait pas exister. Je veux dire par là qu'il est tout à fait inattendu et invraisemblable que naisse un auteur dramatique valable dans une communauté de l'Ouest canadien aujourd'hui."

Car on a beau avoir du talent, il faut quand même un milieu et une raison d'écrire. Or Roger Auger qui a du talent arrive à l'écriture au moment où disparaissent les Canadiens Français de l'Ouest. . ."

"Roger Auger le sait mieux que quiconque: on n'a pas la sensibilité qu'il faut pour écrire et le goût des mots quand on s'enferme dans le passé. C'est un jeune auteur du présent manitobain qui s'est donné comme tâche de décrire la fin d'un peuple, et qui décrit avec passion le génocide culturel que les subventions du Secrétariat d'Etat, à Ottawa, ne peuvent empêcher ni masquer. . ."

Nous n'avons pas pu assister à une répétition du Cercle Molière qui tient à garder le suspens jusqu'à la levée du rideau. Mais les propos de Roger dans l'entretien que nous publions cette semaine (voir page 4) laissent augurer d'une pièce puissante.



Jacques: "Tu as pas besoin de John's Lunch pour vivre. Quel profit il y a bien... Pense-y un instant. Je suis certain qu'on pourrait avoir $100,000, au moins, dans le minimum $85,000 pour le restaurant."

Ed: "Je vais vendre mon shack, puis je vais aller vivre dans ma petite cage au Foyer des vieux..."

Jacques, fils de Ed, avocat (Régis Gosselin) et Ed (Jean-Guy Roy).

(Photo Hubert Pantel)

Éditorial

TURNER REMPLACERA-T-IL TRUDEAU?

Hier (ces lignes sont écrites mardi alors que nous nous préparons à mettre sous presse), le Vérificateur général des comptes a présenté son rapport annuel au Parlement. Le Vérificateur fait remarquer que non seulement le gouvernement a à toutes fins pratiques ignoré les recommandations qui lui avaient été faites il y a un an, mais que la situation s'est détériorée au point où, selon lui, le gouvernement ne contrôle plus ou est sur le point de perdre le contrôle de la gestion des deniers publics. Le Vérificateur recommande qu'un contrôleur général soit nommé pour gérer les finances, ce qui séparerait la politique de l'administration des fonds publics. Il n'y a pas de doute que cela fait beaucoup de sens.

Que fait le gouvernement? Immédiatement, il ignore la recommandation du Vérificateur qu'il a lui-même nommé, et crée une commission royale d'enquête pour étudier le rapport du Vérificateur, commission dont le travail prendra deux ans. A un moment où la cote d'amour du parti au pouvoir est à zéro, les dirigeants libéraux persistent dans leur arrogance qui semble les aveugler.

Un collègue anglophone nous disait l'autre jour, "j'en ai assez de ce parti à qui il faudrait retirer le pouvoir, peu importe le parti qui le remplacerait". Nous discutions de l'élection québécoise. Là aussi, arrogance de la part des libéraux d'Ottawa. René Lévesque n'a pas encore formé son gouvernement que les libéraux d'Ottawa sont prêts à lui faire la lutte, à susciter au Québec tous les ennuis possibles. Et l'on commence à parler de tactique "chilienne" à l'égard du Québec.

Manque de jugement. C'est justement cette attitude d'affrontement qui a fait perdre l'élection à M. Bourassa qui a constamment cherché la bataille, l'affrontement, alors que le Parti Québécois l'évitait. Un analyste de la scène politique fait d'autre part remarquer en parlant de l'arrogance du Premier Ministre Trudeau que les Premiers Ministres des Provinces ne se sont pas lancés à l'attaque à l'annonce de la victoire péquiste et que ces Premiers Ministres, y compris Monsieur Lévesque, auront au moins autant à dire sinon plus que Monsieur Trudeau sur l'avenir du Canada. Mais ce dernier, avec Monsieur Lalonde et certains autres libéraux veulent apparemment l'affrontement plutôt que la discussion civilisée qui serait de mise attendu que le Parti Québécois a été élu démocratiquement et formera d'ici quelques jours le gouvernement légal du Québec.

La rigidité de Monsieur Trudeau risque de lui jouer un mauvais tour. On sait que certains membres du caucus libéral sont mal à l'aise depuis un bon moment et se posent des questions sur le leadership du parti. Et l'on a vu un député libéral aux Communes, au lendemain de l'élection québécoise, écrire à ses collègues demandant que l'on se penche sur cette question du leadership de Pierre Elliott Trudeau.

S'adressant aux membres du Canadian Club de Montréal, le directeur de l'influent quotidien montréalais Le Devoir, Claude Ryan, s'est dit d'avis que le référendum sur la sécession ne devrait pas être entrepris avant deux ou trois ans afin de donner aux Québécois le temps de réfléchir. C'est sage. Ryan ajoutait qu'en ce moment, la majorité des Québécois n'est ni séparatiste ni fédéraliste au sens où Monsieur Trudeau voudrait les voir, c'est-à-dire emprisonnés dans la rigidité du fédéralisme centralisateur qu'il préconise.

Ici se placent les interventions de l'ancien ministre des Finances, John Turner. Ses dernières déclarations, faites au cours d'une rencontre avec les membres d'un club select de Toronto, s'en prenaient directement au leadership du Premier Ministre Trudeau et sont apparues à certains comme le premier coup de canon d'une campagne dont l'objectif serait le remplacement de Trudeau par Turner à la tête du parti libéral fédéral (Des rumeurs commencent à circuler à l'effet que Trudeau passerait au Québec...), ce qui ne déplairait pas à de nombreux libéraux. Monsieur Turner est relativement jeune, il a l'expérience du gouvernement, il sait gagner les élections, il est riche, il est bilingue, il est fort bien vu. Depuis six mois, il ne s'est pas gêné pour attaquer la politique économique du gouvernement et à Toronto l'autre jour, il a vertement critiqué l'attitude de Pierre Elliott Trudeau vis-à-vis du Parti Québécois et sur la question constitutionnelle.

La solution aux problèmes constitutionnels — qui ne touchent pas seulement le Québec mais toutes les Provinces — pourrait venir de l'accession au pouvoir de John Turner dont les vues sur une constitution remodelée dans le sens de la décentralisation du pouvoir paraissent plus raisonnables que celles d'un certain groupe d'Ottawa et pourraient fort bien plaire au Québec.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Affront au français

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre que je viens d'adresser au Directeur d'un magasin d'alimentation de Saint-Boniface où le français ne semble pas respecté:

Monsieur,

Je viens, en qualité de citoyenne Canadienne protester au sujet d'un affront qui m'a été fait dans un magasin d'alimentation de Saint-Boniface, le 21 novembre dernier à cause de l'ignorance d'un employé de ce magasin: le magasin Dominion, rue Goulet, j'ai été humiliée publiquement par son refus d'accepter mon chèque écrit en français.

Sans doute, ce monsieur ignore le contenu de l'Acte Britannique du Nord (A.B.N.) qui garantit les droits égaux aux citoyens canadiens de langue française ou anglaise. Cet acte est à la base de notre constitution et reconnaît les **deux** langues officielles au Canada, soit le français et l'anglais.

Peut-être, ce monsieur, le connaît-il, cet Acte, mais fort de ses opinions personnelles, pense-t-il que nous devons toujours nous incliner avec un sourire jaune? Il m'a dit qu'il ne peut accepter un chèque écrit en français, que cela ne s'était encore jamais produit, et que si je voulais la marchandise je devais rédiger le montant de mon chèque en anglais. Cela me semble peu banal, que dans une ville française comme Saint-Boniface qu'on dit être le centre français le plus important en dehors du Québec, personne n'ait jamais écrit de chèque en français...

Pour ma part, que ce soit dans les autres magasins de la ville: Safeway, K. Mart, Eaton's, Econo-Mart, etc, j'ai toujours fait mes chèques en français, et jamais on ne m'a fait la moindre remarque.

Je suis peinée de constater une fois de plus la petitesse de certaines gens, et leur parti-pris qui va jusque dans la perte de l'intérêt de la compagnie pour laquelle elles travaillent.

Je vous envoie cette lettre, monsieur le Directeur et vous avise qu'une copie sera envoyée à tous les journaux de Winnipeg, ainsi qu'aux journaux français du Québec, soit "Le Droit", "Le Soleil", "La Presse". . .

A propos du Québec, j'aimerais savoir si là-bas, on refuse les chèques rédigés en anglais.

Respectueusement,

Mme Madeleine Morassutti

Manque de fierté

Hier comme par le passé c'était une messe en l'honneur de nos morts des deux grandes guerres.

M. le Curé a prétendu qu'il y avait environ 300 personnes dont une et deux personnes de langue anglaise et hollandaise. Au sortir de l'église, on a formé une marche des anciens soldats pour se rendre au monument en face de l'église. Le premier à déposer une gerbe de fleurs fut le maire du village de Saint-Pierre-Jolys, le docteur Gauthier, le maire de la municipalité de De Salaberry, M. Bédard, ensuite deux gars de la G.R.C., tous deux canadiens français, et le dernier, le président de la Chambre de Commerce, M. Harris. En plus des haut-parleurs qui faisaient les frais de musique appropriée, le tout s'est déroulé en anglais seulement. On ne s'est même pas préoccupé de parler français à nos morts qui ont combattu en France pour sauver notre mère-patrie, sauver des gars comme Richardson, Warren et d'autres encore du même calibre. C'est pour vous dire que le français est à la baisse à Saint-Pierre-Jolys après 100 ans de sa fondation.

Léo Gélinas
Saint-Pierre-Jolys

Du personnel de l'école Lacerte

M. J.-J. Le François,
La Liberté

Cher monsieur le rédacteur,

Veuillez trouver sous-pli une contribution du personnel de l'école Lacerte. Nous tenons à vous donner un p'tit coup de pouce et appuyer le travail que vous accomplissez sans relâche.

Bien à vous,

Le personnel de l'école Lacerte

N.D.L.R.— Nous tenons à souligner que cette contribution est considérable.

Les lettres à LA LIBERTÉ

Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres qu'ils nous adressent doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Les lettres anonymes ne seront pas publiées. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. Enfin, nous demandons à nos lecteurs d'être brefs lorsqu'ils nous écrivent.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR : Marcien Emond.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

MAQUETTISTE : Angele Lebeau

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.
Au téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

l'opinion des autres

Une affaire mal engagée

Un éditorial de MICHEL ROY, dans LE DEVOIR

Dans la soirée de lundi, Pierre Trudeau a su absorber avec sang-froid et réalisme le coup très dur que lui porte l'accession au pouvoir du Parti québécois. Il a dit tout juste ce qu'il fallait dire. Le lendemain, René Lévesque s'est employé loyalement à rassurer le premier ministre fédéral et tous ceux que perturbe la perspective d'un gouvernement péquiste à Québec: toutes les règles du jeu démocratique seront scrupuleusement observées, a dit M. Lévesque qui s'est au surplus engagé à gouverner le Québec dans le cadre du régime fédéral dont il entend bien respecter jusqu'aux formes. Il en sera ainsi aussi longtemps que le peuple de cette "province" n'aura pas exprimé un autre choix par un accord "clair, explicite et démocratique".

Le véritable débat sur l'article premier du programme politique du PQ n'a pas été tranché lundi et ne le sera pas avant deux ans au moins. Toute la campagne électorale du Parti élu, toute sa propagande, toute sa publicité, tous les engagements peuvent l'attester. Les fédéralistes de toutes tendances sont prévenus de la sorte qu'un affrontement aura lieu un jour ou l'autre. Certes, pour les partisans des deux thèses, il est naturel et normal de s'y préparer dès maintenant.

C'est déjà commencé à Ottawa. La nervosité a gagné la colline parlementaire. Les conservateurs ne sont pas moins ébranlés que les Libéraux. Mais, du côté de M. Trudeau, l'affaire est bien mal engagée. On s'apprête à commettre des erreurs qui risquent d'entraîner des conséquences graves. Manifestement, les analyses du scrutin faites dans le bloc de l'Est et au sein du groupe ministériel sont incomplètes et superficielles. Les tenants de la stratégie de la confrontation marquent des points. A trop vouloir défendre une certaine idée du fédéralisme, on finira très tôt par le compromettre. A trop vouloir braquer le Parti québécois et son chef avant même qu'il n'ait occupé son bureau et formé son gouvernement, on s'expose à dégoûter les Québécois et isoler une province qui l'on veut retenir.

Mardi, aux Communes, M. Trudeau s'est expliqué clairement: le Québec est une province "comme les autres"; le premier ministre élu, M. Lévesque, est un premier ministre "pareil aux autres"; le Canada est "indivisible". De cette proposition, il découle logiquement que le nouveau chef du gouvernement québécois, lorsqu'il se rendra à Ottawa pour participer à la prochaine conférence constitutionnelle avec les premiers ministres des autres provinces, pourra exposer, toujours dans les structures du régime fédéral, des revendications constitutionnelles. A l'instar de ses nouveaux collègues, il va au moins faire siennes les demandes contenues dans la lettre que M. Peter Lougheed d'Alberta a fait tenir le mois dernier à M. Trudeau, lettre à laquelle M. Bourassa a évidemment souscrit et qui énonce des requêtes touchant un nouveau partage des pouvoirs. Bien plus, le premier ministre sortant avait annoncé une "conférence historique", tellement historique qu'il lui fallait un nouveau mandat afin de soutenir ses revendications constitutionnelles, explicitement formulées au chapitre un du manifeste électoral des Libéraux.

Par conséquent, si M. Bourassa avait été reporté au pouvoir, il est évident que les 11 premiers ministres auraient discuté de partage nouveau des pouvoirs, de rapatriement, du rôle de la Cour suprême, de priorité culturelle, de fiscalité, de limites aux pouvoirs d'intervention du gouvernement central.

Ils auraient aussi abordé les dossiers des communications et de l'immigration, domaines dans lesquels M. Bourassa et les autres chefs de gouvernement exigeaient des changements profonds.

Mais on apprend maintenant qu'Ottawa n'entend plus discuter de "partage des pouvoirs", qu'il n'entend pas négocier le "séparatisme", que le programme est changé.

De deux choses l'une: ou bien M. Lévesque est un premier ministre "pareil aux autres" et le Québec une province comme les autres, ou bien subitement, après l'élection de lundi, le Québec cesse d'être une province ordinaire. Des demandes qui paraissaient discutables sous le règne de M. Bourassa deviendraient donc des tentatives de "séparation" sous M. Lévesque. Il faudrait savoir.

M. Marcel Lessard, ministre de l'Expansion économique régionale, laisse entendre qu'Ottawa, s'il consent à octroyer des subventions de développement au Québec, exigera que la part fédérale soit "clairement identifiée". Les règles du jeu pourraient donc changer. Le Québec serait-il appelé à payer le prix de son choix de lundi? Le fédéralisme, hier rentable encore, deviendrait donc parcimonieux.

Et M. Bryce Mackasey, qui voyait l'autre jour dans ce verdict l'expression de l'insatisfaction profonde des Québécois envers le gouvernement sortant, a modifié son analyse depuis 48 heures. Dans NDG, il considérait que le PQ a reçu le mandat de bien gouverner et que le référendum viendrait plus tard. A Winnipeg hier, il découvre en René Lévesque un "homme dangereux, voué à l'indépendance". Est-il lui-même affolé ou cherche-t-il seulement à affoler les provinces de l'Ouest et à compliquer davantage la tâche que M. Lévesque doit accomplir?

Dans quelques quartiers du "caucus" libéral fédéral, il est proposé de déclencher une guerre économique afin d'abattre le gouvernement péquiste le plus tôt possible. M. André Ouellet, quelques heures avant le scrutin, avait déjà commencé à agiter les épouvantails en parlant des pensions de vieillesse qui ne viendraient plus, des avantages fédéraux que l'on perdrait. Insulter de cette façon la population québécoise, c'est déjà l'inviter à envisager la séparation. Et reprendre à présent des refrains semblables, c'est répudier le choix électoral, démocratiquement exprimé, des Québécois.

Si les Libéraux devaient continuer à mener la bataille du fédéralisme de cette façon, si M. Trudeau ne retrouve pas son calme et son équilibre dans les meilleurs délais, si la stratégie n'est pas révisée dans un avenir prochain, on peut craindre les conséquences d'un scénario diabolique: dans les faits, le gouvernement cessera de considérer le Québec comme una autre province, refusera de négocier, remettra en cause les subventions prévues et régulières, multipliera les attaques contre le gouvernement de M. Lévesque, fera fuir les investisseurs, provoquera un exode de capitaux, organisera pour finir une crise qui rendrait le Québec ingouvernable et pousserait le PQ à démissionner. Scénario diabolique et caricatural que n'écartent pas, hélas, certains éléments fédéraux: Ce serait le meilleur et le plus sûr moyen de précipiter un référendum qui aboutirait à une véritable et définitive séparation. L'arrogance n'est pas une politique et le mépris est indigne du fédéralisme.

•

Ne retenons pas, pour l'heure, l'hypothèse du pire. Mais il faut reconnaître qu'à moins d'un redressement rapide, elle deviendra plausible dans le climat d'anxiété et de nervosité qui règne à Ottawa. On a vu déjà avec quelle désinvolture le chef du gouvernement fédéral s'est un jour avisé de condamner publiquement à Québec les politiques de M. Bourassa.

Combien de crises faudra-t-il encore accumuler dans ce pays, à l'Ouest comme à l'Est, combien de témoignages devrons-nous réunir de Halifax à Vancouver, combien de désaveux sera-t-il nécessaire d'exprimer à l'égard d'une conception anachronique et utopique de l'unité nationale avant que les hommes qui nous gouvernent à Ottawa commencent à essayer de comprendre que le fédéralisme, pour être indivisible, ne pourra survivre dans les formes rigides et exsangues d'un rêve désincarné?

Michel ROY

Le "coup de pouce"

658 - Mme C. LeVreault, 185, av. de la Cathédrale, Saint-Boniface
659 - M. Henri Létourneau, 164, rue Masson, Saint-Boniface
660 - Mme Emilien Wilcott, Saint-Georges, Manitoba
661 - M. Armand Levêque, 456, rue Langevin, Saint-Boniface
662 - M. et Mme David Fortier, 201-187, av. de la Cathédrale, St-Boniface
663 - Guy et Hélène Roy, 550, rue Bourgeault, Saint-Boniface
664 - M. Marcel Beaudry, 147, av. Braemar, Saint-Boniface,
665 - Marie Gour, 341, rue Marion, No 10, Saint-Boniface
666 - M. Alexis Gendron, 391, rue Désautels, Saint-Boniface
667 - Mlle Mariette Baudoux, 904-187, av. de la Cathédrale, St-Boniface
668 - Gilles et Jocelyne Hébert, Saint-Malo, Manitoba
669 - M. Edmond Beaudry, 4 Monterey Road, Saint-Boniface
670 - M. Guy Delaquis, 45, Cypress Bay, Saint-Boniface
671 - M. et Mme Benoit Dupuis, 62, rue Haig, Saint-Vital, Man.
672 - Mme Rose Lemieux, C.P. 53, Saint-Adolphe, Man.
673 - M. Adrien Sainte-Marie, Sainte-Anne-des-Chênes, Man.
674 - M. Paul Joubert, Virden, Man.
675 - Famille Normand Bernard, C.P. 4, Groupe 35, C.R. 1 Headingley, Man.
676 - Anna Toupin, 218-291, rue Goulet, Saint-Boniface
677 - M. et Mme Antoine Painchaud, 401-291, rue Goulet, Saint-Boniface
678 - M. Paul Arbez, Saint-Vital, Man.
679 - M. et Mme Maurice Durand, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.
680 - M. Napoléon Boily, 537, rue Langevin, Saint-Boniface
681 - M. Gilles-J. Mulaire, Saint-Pierre-Jolys, Man.
682 - Mme Aldéa Weicker, Somerset, Man.
683 - Mme D. Miron, 200, rue Horace, Saint-Boniface
684 - Albert et Lucette Jobin, 439, rue Horace, Saint-Boniface
685 - Dr R. Lafrenière, Sainte-Anne-des-Chênes, Man.
686 - M. Alex Sawchuk, 585, rue Langevin, Saint-Boniface
687 - Mme Alexina Manaigre, 960, rue de l'Eglise, Saint-Norbert, Man.
688 - M. Georges La France, 170, rue Genthon, Saint-Boniface
689 - M. Alex Arnould, Ile-des-Chênes, Man.
690 - Mme Sharon Taylor, Pinawa, Man.
691 - M. Jaques Rochon, 408, rue La Rivière, Saint-Boniface
692 - M. Maurice Préjet, 45, baie Burning Bush, Saint-Boniface
693 - M. et Mme Arthur Vermette, Saint-Jean-Baptiste, Man.
694 - Mlle Virginie Allard, 360, place Cabana, Saint-Boniface
695 - M. Maurice Deniset Bernier, 289, av. Dussault, Saint-Boniface
696 - M. Louis Laurencelle, 289, av. Dussault, Saint-Boniface
697 - M. Louis Gratton, Saint-Germain, Manitoba
698 - M. Lionel Boulet, 7 Burning Bush, Saint-Boniface
699 - Franciscaines Missionnaires de Marie, Prince George, C.-B.
700 - M. et Mme Rhéal Ayotte, Saint-Jean-Baptiste, Man.

(suite, page 21)

L'ACTUALITÉ

SOIR D'ÉLECTION

L'organisation des campagnes électorales, aujourd'hui, est sophistiquée. Autrefois, c'était différent. Il faut dire qu'il y avait moins d'argent. Un "comité", dans le jargon électoral de ce temps-là, c'était un endroit et non pas un groupe de personnes réunies dans quelque but. Un "comité", donc, en ce temps-là, c'était généralement un magasin vide, un local vacant, inoccupé, que l'on décorait d'affiches proclamant les vertus du candidat et de son parti. On meublait l'endroit, d'habitude assez poussiéreux, de longues tables, de chaises pliantes, d'un ou deux appareils de téléphone, et on le peuplait de quelques douzaines de travailleurs d'élection qui, en plus d'espérer des bénéfices si leur homme était élu, tiraient de cette occupation un revenu supplémentaire, ce qui est toujours utile.

Arrive le grand jour, ou plutôt le grand soir. Triomphe pour l'un, déboire pour l'autre. Tôt le soir de l'élection, le "comité", c'est-à-dire le siège de l'organisation électorale du candidat, regorge de monde: curieux, enfants, vieillards, travailleurs d'élections excités, surexcités, qui inscrivent les résultats du vote sur un grand tableau au mur. La foule va grandissante. On est bien entendu, au "comité" du candidat heureux. Chez le candidat malheureux, au "comité" de celui qui, dans le langage populaire "s'est fait battre", c'est grande pitié. Les travailleurs d'élection, réalisant la déconfiture de leur candidat, abandonnent le bateau, les amis disparaissent les uns après les autres. La place est bientôt vide. Tables et chaises gisent pêle-mêle au milieu des affiches, des banderoles déchirées, des monceaux de paperasses devenues inutiles. Les téléphones sont silencieux. Il subsiste un relent de cigares allumés trop tôt et la fumée des cigarettes qui rend blafardes les ampoules électriques. On éteint. C'est fini.

Il y a fête pour l'élu. Les privilégiés et les amis sont admis au Club politique où on célèbre jusqu'aux petites heures du matin. Il y a force libations, beaucoup de poignées de mains. On se félicite. On se dit que c'est le commencement d'une ère nouvelle. . .

Jean de Lotainville

...avec Roger Auger, auteur de "John's Lunch"

propos recueillis par ALBERT LEMMEL

"LA CULTURE FRANÇAISE DÉPÉRIT AU MANITOBA"



Lucille: "I'm sorry, I don't speak French. I don't understand it. I tried to learn it in high-school. But, like we only took grammar and stuff, eh."

Ed: "C'est pas facile de trouver du personnel bilingue. C'est pas ceux qui sortent du Collège qui veulent travailler dans John's Lunch."

(De gauche à droite) Monsieur Archambault, propriétaire d'immeubles (Maurice Auger), Lucille, la serveuse anglophone (Gisèle Rousseau), Joseph Parizeau, (Gilles Bédard), Ed Bruneau, propriétaire de John's Lunch (Jean-Guy Roy) et Réal, le fils de Ed, chanteur western (Jaque Rochon).

(Photo Hubert Pantel)

Albert Lemmel

Roger Auger racontez-nous brièvement votre nouvelle pièce.

Roger Auger

Il s'agit d'un restaurant qui est situé sur le boulevard Provencher, un boulevard Provencher fictif, et d'un restaurateur, Ed Bruneau qui a hérité de ce restaurant de son père qui l'avait construit vers 1910. Il a deux fils: l'un avocat, jeune, qui aspire à devenir riche, et l'autre Réal, qui n'a pas pu finir ses études universitaires, qui refuse l'establishment, qui chante dans des hôtels de Winnipeg.

Dans la première partie je montre comment, d'une part, Réal rompt avec son amie et décide d'aller chanter dans le Nord où son agent lui a trouvé des contrats, à Le Pas, Thompson, etc... En même temps je montre comment Jacques essaie de convaincre son père de vendre son restaurant. Il veut que son père cède le terrain à la "Banque de l'Ouest", créée pour les besoins de la pièce, qui va construire une nouvelle succursale sur le boulevard Provencher. Jacques évoque toutes sortes de raisons, le père est jeune, il pourrait retirer beaucoup d'argent de cette vente et vivre de sa rente. A la fin du premier acte Ed décide de vendre puisqu'il est trahi à la fois par ses fils et ses amis.

Dans le deuxième temps je montre comment Ed Bruneau se sent vraiment seul, jusqu'à un certain point désespéré. Cela coïncide avec le retour de son fils qui revient, désillusionné par son expérience dans le Nord. Et c'est le moment où Ed décide de ne pas vendre, cela finit sur une réconciliation.

En quoi, ce qui arrive à Ed Bruneau et John's Lunch peut-il être un exemple de ce qui se produit pour la communauté francophone?

Le restaurant peut être symbolique de Saint-Boniface ou de la communauté franco-manitobaine. De cette façon, le restaurant, ou Saint-Boniface ne durera pas dans le temps puisque les fils de ce Saint-Boniface n'en veulent plus. De cette manière, je veux montrer comment il y a vraiment une césure avec la génération qui a précédé celle de mon père, de nos grands-pères qui sont venus avec un rêve et une illusion et que progressivement cette illusion a été assimilée à la plus grande illusion du Manitoba.

"French Club à Minneapolis"

Existe-t-il aujourd'hui une culture franco-manitobaine vivante, qui ne soit pas encore folklorisée, à part vos pièces qui précisément traitent de sa disparition?

Je ne crois pas qu'il y ait une culture franco-manitobaine qui soit vivante. Lorsqu'une culture se détériore, elle aboutit dans le folklore, comme si le folklore était en fin de compte l'art par excellence du dépérissement d'une culture. Au contraire je trouve que c'est lorsqu'un folklore vit, et c'est puissant, que cette culture est très active. Je trouve qu'au Manitoba français la culture dépérit. Il n'y a pas de folklore vivant. A mon sens je ne crois pas que l'état du français ici est très hardi.

Peut-il exister une culture francophone dans les conditions actuelles?

Il peut certainement exister une culture française au Manitoba. Mais pas d'une manière très active, parce qu'elle sera toujours une culture artificielle, une culture qui soit simplement d'emprunt. Je veux dire par exemple qu'il est possible de créer une certaine culture française à San Francisco ou à Minneapolis, qui serait certainement centrée autour d'un "French Club", autour d'immigrants, très intelligents et très cultivés, qui peuvent certainement se payer le luxe d'envoyer leurs enfants dans des écoles privées en France, pendant l'été. Mais je crois qu'effectivement une culture autochtone française ne peut pas survivre ici. Pas spontanément. Ça ne peut pas aller de soi.

Est-ce que des subventions des gouvernements suffisent pour maintenir une communauté en vie, une communauté qui produit sa propre culture?

Le problème avec les subventions, les organismes franco-manitobains qui vivent de subventions est que cet argent va moins, en général, pour de l'action, une action qui transforme le milieu, qui agit directement dans le milieu. Cet argent là est orienté vers des personnes qui forment pour ainsi dire l'intelligentsia, les mandarins, et ça leur donne des "jobs".cet argent-là est pour ainsi dire dépensé dans des structures bureaucratiques. Effectivement est-ce que l'argent se traduit auprès des gens, disons dans les couches populaires? Je ne crois pas.

Quel effet a et aura selon vous la politique fédérale du bilinguisme sur la communauté francophone du Manitoba?

Moi je suis d'accord avec la Fédération des Francophones Hors Québec. Les $250,000,000.00 qui sont affectés au programme de bilinguisme vont exclusivement à la formation de la fonction publique et la bureaucratie d'Ottawa. Quand on constate qu'il y a seulement à peu près 2.5 ou 2.6 millions de dollars dépensés pour la promotion du français en dehors du Québec, on se rend compte que ces programmes ne sont pas du tout sérieux.

Vos deux pièces, "Je m'en vais à Régina" et "John's Lunch" traitent de la disparition de la communauté franco-manitobaine. Cela signifie-t-il que vous cesserez d'écrire lorsque la communauté aura totalement disparu?

Non, parce que moi, ce que j'ai fait dans "Je m'en vais à Régina", dans "John's Lunch", et ce que j'ai fait dans "Les éléphants de tante Louise", je considère que ce sont des expériences. Je suis en train d'apprendre les mécanismes de l'écriture dramatique et je crois qu'à mesure que je progresse je développe une méthode et un moyen d'analyse et de recherche qui peuvent s'appliquer à d'autres réalités.

Il est aujourd'hui impossible à de nombreux jeunes de se sentir chez eux au Manitoba. De plus en plus partent pour le Québec, d'autres aimeraient partir mais matériellement c'est impossible, les derniers s'assimilent. Et vous, que comptez-vous faire?

Un jour j'aboutirai dans un pays francophone. Certainement, je ne resterai pas au Manitoba. Financièrement ce n'est pas toujours facile de se déplacer. Mais ça n'empêche pas que je puisse vivre à Montréal ou à Québec et écrire en anglais.

"Un certain cynisme"

Est-il encore réaliste de se battre pour le fait français au Manitoba?

Est-il réaliste? Non. Il n'est pas réaliste, je crois, de lutter. Et d'ailleurs mon expérience personnelle, surtout depuis deux ans, est assez claire. Effectivement il n'en veulent pas du français. Non pas qu'ils sont contre, mais parce que c'est la pente naturelle.

Mais ce que j'observe, c'est certain cynisme auprès de ceux qui sont ces soi-disant dirigeants des Franco-Manitobains. Il y a des gens qui travaillent au ministère de l'Education par exemple, à Radio-Canada et dans d'autres groupes culturels et qui lorsqu'on est à un "party" nous disent "effectivement le français ici c'est fini". Or ces gens-là continuent de recevoir des salaires de l'Etat, ou des salaires de programmes du fédéral ou de la province pour promouvoir le français. Ce sont des personnes très cyniques puisqu'ils disent d'une certaine manière "c'est fini le français ici, mais tant et aussi longtemps que nous aurons un salaire on va continuer, tout va très bien. "Moi je trouve cela vraiment aberrant comme attitude. Ces gens-là ont une politique officielle et une politique réaliste et pragmatique devant la question du français.

Je ne vois pas d'autre moyen de lutter.

Est-il possible de renverser ou de freiner le processus d'assimilation?

Il y aura des personnes qui parleront le français au Manitoba en l'an 2000. L'assimilation se fait sur deux plans: en bas de l'échelle, l'assimilation se fait par les mariages interculturels, et des facteurs sociaux économiques. En haut de l'échelle, les plus éclairés, on se rend compte que ce n'est pas possible de vivre dans un contexte qui soit activement francophone et eux aussi s'en vont. Ils vont se faire assimiler soit au Québec ou en France, dans un pays francophone. Ce qui arrive c'est qu'on gruge des deux côtés; il restera un noyau.

Il y a peut-être moyen de faire que des jeunes gens, dont à toutes fins pratiques la langue maternelle est l'anglais, apprennent le français comme langue seconde. Certains partent presqu'au même niveau que les Anglo-Canadiens pour apprendre le français comme langue seconde. A ce moment-là c'est comme apprendre le russe.

Selon Jacques Godbout, dans la préface de votre pièce, la politique fédérale du bilinguisme consiste à préparer au Québécois un sort semblable. Comment interpréter cela?

Je suis d'accord avec cette analyse. Je crois que les programmes de bilinguisme du gouvernement fédéral sont à l'avantage des Anglo-Canadiens. Si on regarde la réaction du PQ et de l'opinion québécoise, ils ont compris que le gouvernement fédéral ne pouvait pas assurer la position d'un français fort, au Canada, même pas au Québec. Je crois que les revendications de la CATCA l'été dernier, et d'autres phénomènes ont prouvé aux Québécois qu'au Canada tout doit nécessairement aboutir à l'anglais. C'est inévitable. Si on ouvre des stations de Radio-Canada dans l'Ouest, si on a un programme pour les francophones hors Québec, on a également un programme pour les Anglais à l'intérieur du Québec. L'effet de l'anglais sur la communauté au Québec est beaucoup plus important que l'effet contraire au Manitoba. Toute une série de phénomènes prouvent que les politiques de bilinguisme sont créés à l'avantage de l'évolution de la langue anglaise au Canada.

"Vivre humainement"

"Je m'en vais à Régina" a été présentée l'année dernière et publiée en librairie. Avez-vous l'impression que votre message a été reçu, accepté ou rejeté?

Pour "Je m'en vais à Régina" les premières réactions des gens étaient de s'arrêter au drame humain, et au conflit de génération exprimé dans la pièce: la jeune fille qui veut s'émanciper et qui quitte le milieu tout chaud de Saint-Boniface. Mais d'autre part, surtout dans les milieux "éclairés" on a discuté du "message" et ça a ajouté au cynisme dont je parlais tout à l'heure, c'est-à-dire qu'ils disaient "bon c'est vrai ce que tu dis" et puis "un autre Scotch s'il vous plaît".

(suite, page 23)



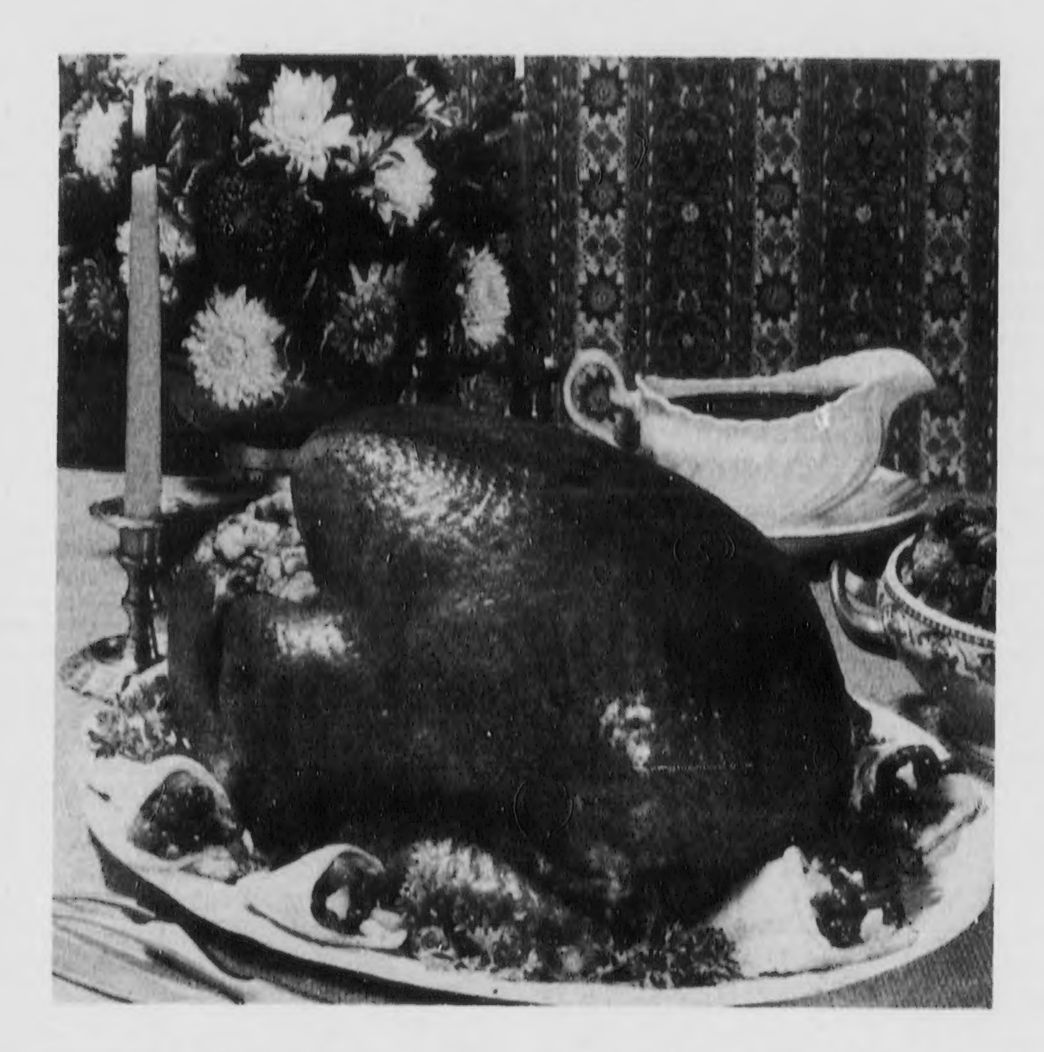
Madeleine: "C'est pas mon jour à ouvrir. Elle m'appelle ce matin pour me dire qu'elle peut pas ouvrir, que sa petite a été malade toute la nuit. Mais la vraie histoire derrière ça c'est qu'elle est allée courir la galipotte hier soir avec son mari."

Madeleine la serveuse (Laurette Rouillard), les deux camionneurs, Louis (Eugène Giguère), Gérard (Albert Dubé).

(Photo Hubert Pantel)

cuisine

LA DINDE



DINDE RÔTIE

FARCE: Allouer ½ à 3/4 tasse de farce par livre de dinde. Pour servir avec la dinde roulée, ajouter 2 c. à table de liquide à la farce et cuire à couvert, durant la dernière demi-heure de cuisson de la dinde.

CUISSON

Dinde entière: Farcir et trousser. Badigeonner de beurre ou d'huile et assaisonner de sel et de poivre. Déposer poitrine en haut sur un gril ou dans une rôtissoire peu profonde et recouvrir d'une feuille d'aluminium ouverte aux deux côtés. Retirer la feuille avant la fin de la cuisson et arroser du fond de cuisson.

Demi-dinde ou quart de dinde: Couvrir d'une feuille d'aluminium la surface coupée de la dinde si elle est farcie. Ficeler ou fixer le pilon à l'aide de brochettes et bien fixer l'aile. A l'aide de brochettes, attacher la peau à la viande, le long des os et cuire comme la dinde entière.

Dinde roulée: Placer sur un gril ou dans une rôtissoire peu profonde. Badigeonner de beurre ou d'huile et assaisonner de sel et de poivre. Rôtir à découvert.

DINDE À LA CHINOISE

- 6 hauts de cuisse (environ 3 livres) de dinde à griller
- ¼ tasse de gras
- Sel et poivre
- 1 tasse de jus de tomate
- ½ tasse de vinaigre
- ¼ tasse de mélasse
- 2 c. à table de sauce soya
- 2 c. à thé de gingembre
- 1 c. à thé de sel
- ½ c. à thé de poivre
- 4 gousses d'ail écrasées

Déposer les hauts de cuisse dans un plat à four beurré. Badigeonner de gras et assaisonner de sel et de poivre. Cuire à 325oF, 30 minutes. Mélanger les autres ingrédients et verser sur la dinde. Continuer la cuisson jusqu'à tendreté (de 45 à 60 minutes) Tourner et arroser occasionnellement. 6 portions.

AILES AU CARI

- 6 ailes de dinde à griller (environ 3 livres)
- 3 c. à table de gras
- ½ tasse d'oignon haché
- ½ tasse de céleri en dés
- 1½ tasse de pommes pelées, en dés
- 2 c. à table de poudre de cari
- 2 c. à table de farine
- 1 c. à thé de sel
- 1/8 c. à thé de poivre
- 2 tasses de bouillon de boeuf

Enlever le bout des ailes et séparer à la jointure. Dorer dans le gras et retirer du poêlon; y sauter oignon, céleri et pommes jusqu'à ce que l'oignon soit transparent. Ajouter le cari et cuire de 1 à 2 minutes. Incorporer farine et assaisonnements puis le bouillon graduellement et cuire en remuant jusqu'à ce que lisse et épais. Ajouter les ailes et mijoter à couvert jusqu'à tendreté (environ 1½ heure) en remuant occasionnellement. Servir sur riz ou nouilles au beurre. 6 portions.

DURÉE DE CUISSON (Four à 325oF)*

	Poids (livres)	Durée de cuisson (heures)
Dindes entières	8	3 3/4 à 4 1/2
	12	4 3/4 à 5 1/2
	16	5 1/4 à 6
	20	5 3/4 à 6 1/2
	24	6 1/4 à 7
Demies	4	2 1/2 à 3
	8	4 à 4 1/2
	12	4 1/2 à 5
Quarts	4	3 à 3 1/2
	6	3 1/2 à 4
Dinde roulée	3	2 1/2 à 3
	5	3 à 3 1/2
	7	3 1/2 à 4

* La même durée de cuisson est allouée pour une dinde farcie, non farcie ou injectée. Vérifier le degré de cuisson en référant à la plus courte période de temps indiquée au tableau.

VÉRIFICATION DU DEGRÉ DE CUISSON

Dinde entières, en demies ou quarts: si la partie charnue du pilon (ou l'aile pour le quart de dinde) obéit à la pression des doigts ou que la cuisse se meut facilement, la volaille est cuite. Le thermomètre à viande inséré dans la partie la plus épaisse de la cuisse doit indiquer 185oF. Si la dinde est farcie, la température doit être de 165oF au centre de la farce.

Dinde roulée: cuire jusqu'à ce que la chair soit tendre à la fourchette ou que le thermomètre à viande inséré au centre indique 180oF.

FARCE À LA SARIETTE

- ½ tasse d'oignon haché
- ½ tasse de céleri haché
- ½ tasse de beurre
- 7 tasses de mie de pain hachée grossièrement (14 tranches)
- 1 c. à thé de sel
- ½ c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de sariette
- 1 c. à thé de thym

Sauter au beurre oignon et céleri puis incorporer en remuant à la mie de pain et aux assaisonnements. Quantité: environ 6 tasses.

DINDE ET SÉCURITÉ

- Cuire la dinde dès qu'elle est farcie.
- Éviter de farcir la dinde la veille de la cuisson, car la farce refroidit trop lentement et elle devient ainsi un milieu propice à la croissance de bactéries.
- Cuire la dinde à 325oF; les températures inférieures à 300oF ne sont pas recommandées.
- Retirer la farce de la dinde cuite et réfrigérer séparément.

de ci, de ça...



Les politiciens sérieux. — Alors que ses collègues du cabinet sont nerveux de ce temps-ci, l'honorable ministre de l'Agriculture du Canada, Eugene Whelan, déclare qu'une trop grande consommation de boeuf pourrait mener à des dissensions au pays attendu que manger du boeuf rend les gens "féroces" (ferocious)...

* * ***** ***

On nous observe. — L'édition du 1er novembre du grand quotidien américain THE NEW YORK TIMES comporte un reportage de l'un de ses correspondants au Canada, Robert Trumbull, sur le Manitoba français. L'article est intitulé *"A piece of France is dying in Canada"* (Une parcelle de France est en train de mourir au Canada).

*** ***** ***

Le cinéma français. — Le propriétaire du cinéma de Saint-Pierre-Jolys a confié l'autre jour à un journaliste que l'expérience des films français qu'il tente depuis quelques années n'est pas un succès et qu'il n'est pas impossible qu'il cesse de montrer de tels films.

*** ***** ***

Qui aime son prochain. — Une note reçue de l'organisation CITIZEN ADVOCACY invite les gens qui ont du temps à consacrer à leurs concitoyens handicapés, mentalement ou physiquement, ou affligés de troubles émotifs, à donner un peu d'eux-mêmes. On peut se renseigner davantage en composant 943-7259.

*** ***** ***

L'énergie nucléaire. — Il n'y a présentement pas de centrale nucléaire au Manitoba sauf la station expérimentale de Pinawa. Le gouvernement manitobain se préoccupe cependant de trouver un site pour une centrale qui pourrait être construite vers 1980 pour répondre aux besoins croissants en énergie. Cela a été expliqué à un groupe d'hommes d'affaires au déjeuner de la semaine dernière de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface par un officiel de la Manitoba Telephone System invité à prendre la parole à cette réunion qui avait lieu au Niakwa Country Club.

*** ***** ***

SÉPARATISTES DE L'OUEST CANADIEN — Les porte-parole des mouvements séparatistes de l'Ouest canadien se sont dit optimistes à la suite des élections québécoises qui, pensent-ils, vont les aider dans leur propre mouvement sécessionniste d'ici la fin de la décennie.

M. Ed Flemming, représentant du Committee for Western Independance fondé cette année, a déclaré que son groupe espérait avoir assez de membres "pour faire pression sur Victoria afin de provoquer des élections d'ici un an". "Si nous réussissons, la Colombie-Britannique fera automatiquement sécession et nous entrerons dans une phase de transfert des pouvoirs, a dit M. Fleming. Nous serions le pays le plus riche du monde si nous n'étions pas attachés à l'Est gaspilleur; nous avons des plans concernant un port franc, sans taxe, pour attirer l'investissement."

De son côté, M. Doug Christie, un avocat de Victoria qui préside le CWI, a révélé que le mouvement a maintenant environ 1,500 membres et qu'il veut en recruter 50,000 avant de décider de former un parti politique.

Un ancien dirigeant du Parti conservateur en Alberta et aujourd'hui membre de l'Independant Alberta Association M. Milt Haradence, a déclaré que son mouvement s'est fixé comme objectif la sécession en 1979, année qui verra la Colombie-Britannique et l'Alberta se rendre aux urnes.

*** ***** ***

Distingué visiteur. — Monsieur Jourant-Singer, le nouveau conseiller culturel près l'Ambassade de France au Canada, nous a fait l'honneur d'une visite la semaine dernière.

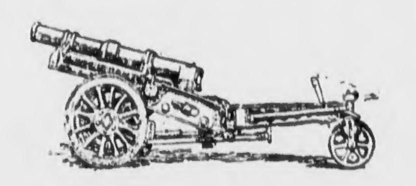
*** ***** ***

La lutte contre l'inflation. — Le prix de l'essence va encore augmenter au mois de juillet. Indiquez-nous un objet ou un service dont le prix et le coût ne cesse d'augmenter. . .

*** ***** ***

Diplomatie. — La différence entre une femme du Monde et un diplomate: Lorsqu'un diplomate dit "oui", cela veut dire "peut-être". Lorsqu'il dit "peut-être", cela veut dire "non". Lorsqu'il dit "non", ce n'est plus un diplomate. Lorsqu'une femme du Monde dit "non", cela veut dire "peut-être". Lorsqu'elle dit "peut-être", cela veut dire "oui". Lorsqu'elle dit "oui", elle n'est plus une femme du Monde. . .

*** ***** ***



culture

S'ASSIMILER OU PARTIR?

■ "S'assimiler ou partir... au Québec ou dans un autre pays francophone". L'idée court de plus en plus parmi les Franco-Manitobains. Le résultat des élections québécoises y est pour beaucoup. Mais cette tendance à l'exode existe depuis longtemps avant le scrutin du quinze novembre.

Il y a quelques semaines Raymond Gauthier, réalisateur de cinéma, déménageait à Montréal pour s'y installer définitivement. Il vient de terminer le tournage d'un film sur la communauté franco-manitobaine. L'argument de son film est d'ailleurs le même que la raison de son départ.

L'exemple de Raymond Gauthier en est un parmi d'autres. De plus en plus de Franco-Manitobains cherchent actuellement à s'établir ailleurs. Mais cette solution n'est pas facile, et n'est pas à la portée de tous.

"La situation de la francophonie au Manitoba m'est devenue invivable, explique Raymond Gauthier. Invivable parce que noyée sous l'anglais, mais aussi à cause du mensonge qui consiste à dire que la francophonie continue à vivre et à se développer au Manitoba. En même temps je rêve depuis longtemps de vivre un jour dans un pays où je puisse me sentir chez moi. Comment peut-on insister et prétendre qu'il est possible de vivre totalement en français dans ce pays où tout contredit l'existence du français dans le quotidien. Bien sûr, il y a les exceptions qui confirment la règle."

Raymond Gauthier veut pouvoir enfin "fonctionner en français" et cela sur d'autres plans que la lutte linguistique. "Il est impossible de se sentir chez soi au Manitoba, même si je suis né là, Winnipeg est pour moi une ville étrangère."

Quant aux luttes des minorités francophones et plus particulièrement de l'organisme des Franco-Manitobains, "elles ne servent à rien", dit-il, "de la manière qu'elles sont menées actuellement. Si encore elles étaient faites dans une optique réaliste, elles auraient une certaine utilité. Mais il mais le Manitoba ne sera un pays français. On ne peut pas renverser la vague de l'assimilation. Actuellement, on forme des Français qui partiront, qui ne pourront trouver du travail qu'au Québec. C'est de la lutte pour la lutte. Evidemment, il y aura toujours des gens qui parleront le français au Manitoba. Mais à quoi cela correspondra-t-il?"

Raymond Gauthier a lui-même travaillé dans des organisations de formation de jeunes où il a pu observer les fruits de l'assimilation. Le camp dans lequel il travaillait a d'ailleurs dû être vendu "faute de clientèle".

Le bilinguisme, il se dit contre; du moins tel qu'il est conçu dans le contexte canadien. "Il est impossible d'être chez soi dans deux langues." Et il réfute l'éternel exemple de la Suisse, où les trois langues ne se côtoient pas sur tout le territoire. Elles occupent chacune une région bien délimitée. "Le bilinguisme est un mensonge, et les Franco-Manitobains reçoivent de l'argent pour l'entretenir." La seule solution qu'il entrevoit: deux unilinguismes, l'un au Québec, l'autre dans le reste du Canada. "Que les gens s'assimilent carrément plutôt que de prétendre qu'ils peuvent vivre en français. C'est peut-être possible pour certaines classes, mais elles sont peu nombreuses."

Selon Raymond, trois solutions s'offrent aujourd'hui aux Franco - Manitobains: déménager au Québec, où ils ne se sentiront pas forcément chez soi parce qu'il y existe une autre mentalité, mais où il sera possible de lutter sur d'autres paliers; rester ici et s'assimiler; rester ici et lutter en connaissance de cause, ce qui est juste une lutte pour soi-même. Mais dans ce cas il existe toujours le danger de se prendre au sérieux. Les écoles françaises, une des solutions généralement avancées pour lutter contre l'assimilation risquent selon lui de devenir anti-pédagogiques. Les enfants sont envoyés à l'école française, alors que leur langue première, de fait est l'anglais. C'est ainsi qu'il explique que les étudiants du Collège réussissent moins bien. "Est-ce honnête?"

Le film que Raymond Gauthier vient de tourner, tente de jeter un nouvel éclairage sur le problème minoritaire. Il veut mettre en valeur les éléments de contradiction au sein de la francophonie, "comment on vit le mensonge du bilinguisme et comment on le commet".

Et il cite l'exemple de la classe française dans laquelle les élèves sont culpabilisés parce que obligés de faire semblant d'être des francophones alors que dès que l'instituteur a le dos tourné ils se parlent en anglais. Pourquoi? Où cela mène-t-il? Des questions auxquelles nous espérons trouver une réponse dans ce film.

"Dans ce film je dis des choses que les francophones se disent entre eux, mais qu'ils n'avouent jamais clairement en public." La francophonie descend une pente raide au bout de laquelle l'attend le folklore, comme c'est le cas pour les francophones de la Louisiane. Selon Raymond Gauthier les luttes actuelles sont celles d'hommes qui veulent "mourir debout plutôt qu'à genoux".

En un mois Raymond et son équipe ont tourné 32,000 pieds de pellicule. Il reste à être monté. "Enfin, ajoute-t-il, voilà ce que je voudrais que le film soit lorsqu'il sera monté."□

Le plein d'essence culturel 1976

LES COMITÉS CULTURELS S'EN REMETTENT À LA S.F.M.

■ Plus de quatre-vingt personnes représentant une vingtaine de comités culturels de la province ont refait leur plein d'énergie samedi dernier au Centre Culturel Franco-Manitobain. Des informations ont pu être échangées, des discussions et réflexions menées sur divers thèmes et finalement des résolutions prises quant au problème financier du Centre Culturel.

Si le plein d'essence des comités culturels a été fait, il reste, en effet, à faire celui du CCFM, toujours menacé de fermeture, faute d'argent. Cette question fut abordée en fin d'après-midi, au cours d'une conférence plénière consacrée au "côté politique de la culture".

Il fallut d'abord repréciser les liens entre les comités culturels et le CCFM et ceux du CCFM avec le gouvernement. Si ce dernier dépend entièrement du gouvernement provincial, les comités culturels, eux sont élus par la population. Ces comités sont en droit d'exiger un certain service du CCFM.

"Le Centre culturel franco-manitobain, appartient au gouvernement. Il doit offrir des services, au même titre que les hôpitaux, l'école..." le Père Jean-Paul Aubry, le nouveau président du conseil d'administration du CCFM expliqua clairement la situation du centre en ces termes.

Il s'attacha ensuite à démontrer la nécessité des fonds gouvernementaux. "Un centre culturel qui ne peut pas organiser d'animation, c'est comme une école sans professeurs. Si la culture française doit exister, il faut lui en donner les moyens."

Le CCFM dispose de fonds provenant à la fois du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial. Ceux du fédéral devraient être exclusivement réservés à la programmation, le gouvernement provincial subvenant aux coûts d'opération de l'édifice. Or jusqu'à présent cela ne semble pas être le cas. "Pour le moment nous disposons en tout et pour tout de suffisamment d'argent pour l'entretien de l'édifice. Pas plus. A brève échéance, cela fait de nos animateurs des concierges...".

Cela, le nouveau conseil d'administration le savait lorsqu'il a accepté ses fonctions. "Mais si nous avons entrepris ce travail, c'est que nous espérons faire changer les choses" déclarait le Père Aubry. "Les problèmes du Centre culturel sont des problèmes d'alimentation, sans plus."

Reste à savoir comment faire changer ces choses. C'est là que les comités culturels peuvent jouer un rôle déterminant. Le Centre Culturel appartient au gouvernement qui en nomme le conseil d'administration et le directeur. Ceux-là ne peuvent exercer aucune pression sur le gouvernement pour obtenir plus de fonds.

Par contre, si c'est le gouvernement qui tient les cordons de la bourse, celui-ci est élu par la population qui est en droit d'exiger de lui de meilleurs services. Les comités culturels, élus également, peuvent exercer une pression sur le gouvernement au nom d'une grande fraction de la population franco-manitobaine. Ce qu'il fut décidé de faire.

Plusieurs solutions furent envisagées. L'idée d'une pétition fut lancée qui n'eut pas grand écho. Finalement on décida de mandater la Société Franco-Manitobaine pour faire pression sur le gouvernement au nom des comités culturels. Ce qui ne change en fait pas grand-chose à la situation, la SFM travaille déjà dans ce sens depuis un bon moment. On aurait pu s'attendre à une résolution plus ferme de la part de ceux qui ont à coeur le maintien de la culture française au Manitoba.

A travers ce débat qui semblait simplement centré sur des besoins financiers, apparut une autre notion. Celle des besoins culturels, d'abord. Un des participants à la conférence parlait d'ailleurs de "gens qui se meurent de besoin de culture". Puis celle du **"droit à la culture"** et à la satisfaction de ces besoins par le gouvernement sur la base de la "tarte fiscale" à laquelle tous les Franco-Manitobains contribuent.

Si une culture doit exister il faut lui en donner les moyens, ces moyens sont également financiers. Ce débat, ne se retrouve pas seulement au Manitoba, mais dans un bon nombre de pays où la culture est toujours considérée comme un parent pauvre puisque "non rentable", ne correspondant pas toujours à un besoin immédiatement perceptible, et finalement électoralement peu payante.□

D'UNE CONTRAVENTION À UN DÉBAT CONSTITUTIONNEL

■ Tout le monde sait que Georges Forest, qui s'est vu coller une contravention en anglais à Saint-Boniface au début de l'année, a refusé de payer l'amende et correspondant parce que le document était rédigé en anglais seulement. Par ses avocats, Georges décida d'en appeler. L'appel fut inscrit en français en Cour de Comté de Saint-Boniface. Les avocats de la défense soutiennent que la Loi de 1890 déclarant l'anglais seule langue officielle au Manitoba est ultra vires, que la Loi de 1870 créant la Province du Manitoba déclarant officiels le français et l'anglais en cette Province ne pouvait être amendée (en 1890) parce que la Loi créant le Manitoba ayant été ratifiée par le Parlement Impérial de Londres, seul le Parlement Britannique peut l'amender. L'appel touche donc deux points, d'abord la constitutionnalité de la Loi de 1890, ensuite le droit des citoyens de présenter à la cour des documents rédigés en français. L'honorable juge Dureault, de la Cour de Comté de Saint-Boniface, a entendu la plaidoierie des parties la semaine dernière et doit rendre son verdict dans quelques jours. Il n'est pas improbable que l'affaire se rende en Cour Suprême. Là, le jugement rendu pourrait faire époque.□

La presse mondiale

La victoire du P.Q. est beaucoup plus un désastre pour M. Trudeau

FRANCE — Les éditorialistes de la presse parisienne fixent notamment leur attention sur les conséquences des élections québécoises.

"Le Monde", (indépendant), estime: "Dans l'immédiat, le Parti québécois doit s'acquitter d'un mandat sans équivoque. Il lui faut s'occuper de bonne gestion avant de songer à changer l'histoire. L'administration Bourassa laisse un déficit budgétaire considérable, des impôts très élevés, une dette publique excessive. L'économie piétine, et le processus de négociations et d'entente entre les partenaires sociaux est à peu près rompu. Le Parti québécois devra donc s'efforcer de tenir ses promesses de réforme et de remise en ordre, sa tâche ne sera pas facile. On lui demande de se montrer à la fois économe et réaliste, d'entretenir la flamme de l'idéal de ne brusquer personne sans subir pour autant l'usure du pouvoir. Les mécontents qui ont renversé le gouvernement libéral peuvent demain se retourner contre le vainqueur d'aujourd'hui".

"L'Humanité", (communiste), fait remarquer: "Le succès de M. Lévesque ne prouve nullement que les habitants du Québec sont en masse partisans de la sécession... C'est le mécontentement grandissant qui explique le limogeage de M. Bourassa... En passant de 30% des voix en 1973 à 41% cette année (le nombre de sièges à l'Assemblée, dans un scrutin majoritaire à un tour, ne donne pas une idée réelle de l'influence d'une formation), le PQ a démontré la faillite du Parti libéral, qui a chuté de 55% à 33% des votes. Mais il n'a pas prouvé que ses solutions recevraient l'approbation de la majorité des électeurs québécois".

Le Figaro, (droite modérée), écrit: "Une nouvelle ère s'ouvre au Canada avec l'écrasante victoire du Parti québécois aux élections à l'Assemblée nationale. Bien que la défaite du parti libéral du fédéraliste Robert Bourassa puisse être davantage imputée à des motifs d'ordre économique que politique, il n'en demeure pas moins que le vainqueur de la compétition électorale de lundi n'a pas caché, depuis de nombreuses années, ses convictions "indépendantistes"... René Lévesque ne saurait se permettre le moindre faux pas. D'autant que, silencieux et pourtant attentifs, les Etats-Unis veillent, prêts à entraîner dans leur mouvance un Canada qui se démembrerait lui-même. Loin de faire figure de prophétie, le célèbre "Vive le Québec libre" de Charles de Gaulle prendrait alors l'allure d'un dramatique avertissement".

Pour "Les Echos" (informations économiques), "le scrutin du 15 novembre a ouvert un débat qui est loin d'être clos et qui va opposer partisans et adversaires d'une hypothèse singulière et unique: l'indépendance d'une société moderne riche et développée sur le continent nord-américain. Cette indépendance est la traduction précise d'un sentiment confus: celui de retrouver une souveraineté battue en brèche par le système fédéral.

"L'Aurore", (droite radicale), souligne: "On mesure l'ampleur du succès indépendantiste. Nul ne saurait dire sur quoi ce succès va déboucher dans l'immédiat. Une seule chose est certaine: si M. Pierre-Elliott Trudeau veut sauver la fédération canadienne, il devra redéfinir les rapports entre le Québec et les provinces anglophones d'une façon plus conforme qu'auparavant aux aspirations québécoises. . . Au-delà des options politiques, l'événement ne peut laisser indifférent l'ensemble des pays francophones, et plus particulièrement ceux d'entre eux où, comme au Québec, la culture française doit être constamment défendue, sous peine de disparaître".

•

BELGIQUE — Les commentateurs de la presse belge après la victoire du Parti québécois mettent l'accent sur le non-réalisme d'un Québec libre.

"L'accession au pouvoir du Parti québécois ne conduira pas nécessairement le Québec à l'indépendance du jour au lendemain", écrit "Le Soir", qui ajoute: "Il est certain en tout cas que la belle province disposera d'un levier qui lui permettra d'affirmer sa personnalité francophone. C'est un sérieux coup de semonce pour la Confédération".

"Reste à savoir", écrit "La libre Belgique", journal catholique conservateur, "si après avoir profité de la mauvaise gestion de M. Bourassa, M. Lévesque sera mieux à même que son prédécesseur d'assurer le redressement économique du Québec, en attendant un référendum dont il aura le temps de reparler. C'est surtout et presque uniquement de cela que les Québécois auront à se soucier".

•

ÉTATS-UNIS — Des journaux influents des Etats-Unis estiment que les résultats des élections au Québec pourraient être plus catastrophiques pour le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, que pour la Confédération canadienne.

Le "New York Times" voit dans la victoire du Parti québécois "un désastre personnel pour M. Trudeau". Ce quotidien rappelle que le premier ministre a pris le pouvoir en 1968 "avec l'image du Québécois qui, à Ottawa, pourrait le mieux galvaniser les énergies en faveur du fédéralisme au Québec, évincer le séparatisme et promouvoir le bilinguisme et le biculturalisme dans tout le Canada.

"Personne sans doute n'aurait pu progresser autant sur ce chemin parsemé d'obstacles; mais le triomphe du Parti québécois est à la mesure de la faillite du premier ministre qui, plus tôt cette année, avait cru pouvoir déclarer en confiance que le séparatisme québécois était mort.

Le "Washington Star" analyse également les élections du Québec comme ayant fait un grand tort à M. Trudeau et au gouvernement libéral d'Ottawa, ajoutant: "La répudiation du gouvernement Bourassa montre que la base sur laquelle s'appuie le gouvernement Trudeau se réduit de plus en plus, alors que celui-ci a toujours dépendu du fort soutien que lui accordait sa province natale du Québec".

Le "Washington Star" croit cependant déceler le désir, chez la majorité des Québécois de se maintenir à l'intérieur du Canada.

"Nous espérons et croyons que, quelle que soit l'issue des affrontements politiques dans la grande province, la séparation continuera d'être perçue comme une terrible erreur pour le Québec et pour le Canada dans son ensemble. Pour le Québec, l'indépendance serait, évidemment, de la folie pure".

•

GRANDE-BRETAGNE — La presse britannique estime que la victoire du Parti québécois de M. René Lévesque fait planer un élément de doute sur l'avenir du Canada.

Dans un éditorial intitulé "Une réelle menace pour le Canada", le "Times" (indépendant), souligne que la victoire remportée par le PQ laisse prévoir une "confrontation entre cette province et le reste du Canada. Le danger, ajoute le journal, est que les autres provinces commencent elles-mêmes à vouloir une confrontation avec les séparatistes et pourraient en quelque sorte accueillir favorablement la victoire de M. Lévesque.

Le "Daily Express" (nationaliste) qualifie d'étonnante la victoire du Parti québécois et ajoute que "pour la première fois dans l'histoire du Canada, le mouvement en faveur de l'indépendance politique du Québec a la possibilité de diviser le pays. Toutefois, poursuit-il, ces résultats constituent un désastre pour M. Robert Bourassa plutôt qu'un triomphe pour M. Lévesque.

Le "Daily Telegraph" (conservateur) estime de son côté que "la sécession du Québec n'est pas, dans l'immédiat, une véritable possibilité. Cependant, conclut l'éditorialiste du Daily Telegraph, les résultats des élections provinciales font planer sur l'avenir de la fédération canadienne un doute plus important que jamais".

URSS — "La Pravda" écrit que "la victoire du parti petit bourgeois du Québec aux élections provinciales est le résultat d'une vague de mécontentement contre le gouvernement libéral provincial et dirigeant du Canada".

Le correspondant de l'organe du PC soviétique au Canada estime que la défaite des libéraux "qui dépasse le cadre de la province, va avoir une influence sur la répartition des forces politiques du pays".

Le Québec, dont la population dépasse le quart de la population canadienne, servait jusqu'à présent de soutien aux libéraux dont le parti dirige le Canada, ajoute le commentateur.

"La Pravda" souligne que "le niveau de vie au Québec où la population est d'origine française est plus bas que dans les régions anglophones". Le journal mentionne la "revendication d'un Etat souverain du Québec tout en conservant une union économique avec le reste du Canada".

CINÉMA: "IL PLEUT SUR SANTIAGO" À QUAND LE BEAU TEMPS?

"C'est partout le bruit des bottes, c'est partout l'ordre en kaki" chante le poète. Il est pénible de publier un article sur le film "Il pleut sur Santiago" dans la rubrique Arts et Spectacles. L'art en question est celui d'un cinéaste qui retrace de manière très précise, sans exagération ni dramatisation le coup d'état militaire du Chili en septembre 1973. Un film presque pédagogique, tellement il explique clairement la situation. L'art aussi de très grands acteurs, Bibi Anderson, Annie Girardot, Jean-Louis Trintignant qui ont su ne pas se poser en vedettes. . . Le spectacle est celui d'un peuple et de ses aspirations à la démocratie qu'on assassine froidement, après avoir totalement désorganisé le pays pour justifier l'intervention de l'armée.

Le cinéma intéresse les Manitobains. La salle Pauline-Boutal n'était pas comble, vendredi soir, mais bien occupée toutefois. Il faut dire qu'ils étaient venus voir une page d'histoire contemporaine. Si l'histoire ne se répète pas, il y a quand même des situations semblables qui se reproduisent de pays en pays. Ne parle-t-on pas déjà de "tactique chilienne" applicable dans d'autres régions du monde?

L'Unité Populaire a été portée au pouvoir démocratiquement, par le peuple chilien. Elle a enrayé l'exploitation des richesses du pays par des compagnies américaines. Notamment l'exploitation des mines de cuivre qui procurait auxdites compagnies des milliards de dollars de profit alors que le Chili n'en retirait rien ou presque. Elle a permis aux paysans de mieux organiser l'exploitation agricole, leur donnant enfin l'occasion de manger à leur faim. . .

Bien sûr cela a dû se faire au détriment des plus riches, et contre les sociétés étrangères. Pendant trois ans celles-là ont travaillé à la mort de l'«Unité Populaire». En organisant les grandes grèves des camionneurs, en organisant la pénurie alimentaire, en organisant la grève des médecins... à grands coups de dollars.

L'intervention de l'armée devait paraître indispensable. C'est toujours l'argument du général Pinochet. Le coup d'Etat a été précédé de l'épuration de l'armée. Les militaires qui ne voulaient pas se tourner contre le peuple furent tout simplement passés par les armes.

Le 11 septembre 1973, lorsque l'assaut fut donné, le président Salvador Allende luttait les armes à la main dans le palais présidentiel de la Monéda. Il est mort en se battant pour son peuple, et non pas suicidé comme l'a prétendu par la suite le général Pinochet. Dans son dernier discours il a réaffirmé sa foi dans le peuple chilien. "Un grain a germé" dit-il. La plante grandira, en dépit de la pluie qui ne cesse de tomber sur SANTIAGO.

Tous ces faits sont retracés avec la précision de l'homme qui les a vécus et de très bons éléments d'analyse.

Le peuple chilien continue de souffrir sous la domination du général Pinochet. L'économie nationale est disloquée, le taux d'inflation parmi les plus élevés du monde. Des interventions d'organismes internationaux comme l'ONU, Amnesty international, de gouvernements étrangers prouvent que la situation est au pire au Chili. Récemment trois parlementaires canadiens ont trouvé porte close lorsqu'ils ont voulu effectuer un voyage. Les mines de cuivre ont été rendues aux compagnies étrangères.

Au Chili on ne se contente pas d'éliminer des centaines de personnes, on connaît également l'art de tronquer les informations. Même en exil des Chiliens sont aujourd'hui assassinés. . . □

FRANCE-CANADA association manitobaine

Le congrès annuel tenu au C.C.F.M. dimanche 14 novembre a donné rapport des activités de cette association depuis novembre 1974. Le nouveau comité est composé comme suit: Fernand Parenty, Président; Roger Smith, Vice-président; Louis Bernardin, Trésorier; Luc Marchildon et Aimé Vielfaure, Conseillers.

Le nouveau comité se propose, en dehors des voyages, voyages-échanges, et accueil des Français au Manitoba, de mettre sur pied, dès le début de 1977, des rencontres-dîners mensuels, destinés à faciliter une meilleure compréhension entre les membres canadiens et les membres français de l'association.

L'ARCHE: NOUVELLE MAISON

L'ARCHE annonce l'ouverture d'une nouvelle maison à Winnipeg, le 8 décembre. Avons besoin de façon urgente: meubles neufs ou usagés pour six chambres à coucher, des draps; meubles et accessoires pour le salon, la salle à dîner, et la cuisine. Dons en argent aussi. Appelez Hélène Blais au 222-6643 ou Agnès Kelly au 222-3683.

La première maison de l'Arche à Transcona célèbre cette année son troisième anniversaire. Pour marquer cette fête, vous êtes tous invités à un THÉ de 1h30 à 4h00 p.m. le dimanche 5 décembre à la maison de Rosseau Court, 420, avenue Rosseau est, Transcona (de la Régent, virage à gauche sur la rue Roanoke).

H. P.

Du côté des petites filles

Le dernier spectacle du 100 NONS se voulait entièrement consacré à la femme; "la femme sous tous ses aspects", annonçait-on. Sur scène six chanteuses. La soirée portait le titre évocateur de "Ainsi soit-elle"; ce qui nous laissait présager de bonnes chansons sur la libération de la femme.

En introduction: la Bible, avec quelques mots de la Genèse. "Le sixième jour Dieu créa l'homme, puis la femme". Ce qu'on a oublié de mentionner c'est que dans cette même Bible il est dit que Dieu créa la femme à partir d'une côte d'Adam. Ce qui place d'emblée la femme dans une situation d'infériorité et de dépendance. Par la suite une chanson sur le thème de la prière continuait à entretenir le mythe. C'est pourtant sur cette parole de la Bible que toute l'idéologie phallocrate et antiféministe est construite. Ce qui dans un premier temps déjà m'a laissé perplexe.

Les chansons qui suivirent, à part la première de Diane Dufresne, furent d'ailleurs presque toutes consacrées au mâle qu'on appelle désespérément. Jamais on n'avait entendu au cours d'une même soirée autant de filles se languir de l'amour d'un homme.

L'image de la femme projetée vendredi, samedi et dimanche soir, ressemblait point par point à celle que forgent depuis toujours les pires tenants de la supériorité masculine. La "femme du monde", poupée de luxe destinée à la collection de quelque "play-boy" à la noix de coco. La collégienne (femme?) aux chaussettes de laine... Quelques exceptions toutefois, mais elles étaient rares.

Le comble de l'antiféminisme était atteint avec "Comme un garçon", la rengaine de Sylvie Vartan, dans laquelle on explique clairement que le garçon est supérieur et que la chanteuse est une petite fille qui vient se réfugier dans ses bras. A propos de "petite fille" jamais chanteuse n'a été plus honnête que lorsqu'elle finissait par "Je ne suis qu'une toute petite fille". Mais alors qu'elle ne se mêle pas de participer à un spectacle sur la femme.

Où était dans tout cela la femme exploitée, sous-payée parce que faisant partie du sexe dit "faible"? Où était la femme qui lutte pour obtenir le même statut que l'homme dans la société? Seules quelques faibles évocations permettaient de deviner qu'elles aussi existent et qu'elles sont plus nombreuses qu'on ne l'imagine.

Pour ce qui est des jeunes talents à développer, ceux d'Annette de Rocquigny dépassaient de toute évidence tous les autres. Une belle voix, dont elle sait se servir, une excellente présence.

Madeleine Vrignon et Jocelyne Fournier possèdent une vitalité capable d'entraîner un public. On aura apprécié chez ces débutantes leur aisance sur scène. Reste quelques voix à libérer pour leur donner toute l'ampleur indispensable au métier de chanteur.

Mais de belles voix ne sauvent aucunement un spectacle gâché par une grande part du contenu. Tant qu'à emprunter le titre d'un livre féministe pour ce spectacle, le 100 NONS aurait très bien pu prendre le titre de cet autre livre, tout aussi féministe qu'est "Du côté des petites filles".

A. L.

DÉCISION

Ottawa, le 5 novembre 1976

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 76-770

WINNIPEG (MANITOBA)

Greater Winnipeg Cablevision Limited - 761080100
Winnipeg Videon Limited - 761079300

Demandes présentées en vue de modifier les licences de radiodiffusion des entreprises de télévision par câble qui desservent Winnipeg (Manitoba) comme suit:

Service MF

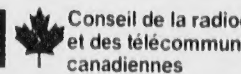
- ajouter la réception et la distribution de WDAY-FM Fargo (North Dakota) et de KYTN-FM Grand Forks (North Dakota).

Décision: **APPROUVE**

Conformément à son avis public du 23 septembre 1976, le Conseil autorise les titulaires à distribuer temporairement à leurs systèmes de télévision par câble les stations MF ci-haut mentionnées, en attendant que le Conseil étudie plus à fond sa politique relative à la distribution des signaux MF sur le câble ainsi que les représentations du public au sujet de cet avis public.

La distribution de ces stations devra cesser sur réception d'un avis écrit du Conseil à cet effet.

Guy Lefebvre
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



DEUX ANCIENS DU COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE



Paul Ruest



Roger Legal



La Chorale des Intrépides a participé aux spectacles du *Manitoba Opera Association* les 18, 20 et 22 novembre (chorale arrière-scène), en la salle du Centenaire, à Winnipeg. L'oeuvre présentée était *Cavalliera Rusticana.*

"Le pensionnaire"

Vendredi, le 19 novembre, une foule de 300 personnes se réunissait au gymnase du Collège Universitaire de Saint-Boniface. Composé d'anciens et d'amis du Collège, le rassemblement avait pour but de revoir des vieux copains et aussi d'assister au lancement officiel d'un roman manitobain **Le Pensionnaire.**

Dédié aux Anciens et aux Amis du Collège, le livre de Paul Ruest et de Roger Legal devient le best-seller aux Editions du Blé. Après la lecture de quelques extraits par Messieurs Origène Fillion, Jean-Louis Rocan et André Fréchette, on invita les auditeurs à se procurer immédiatement le volume. Le même acheteur en prenait deux, trois et même quatre en pensant à tel ou tel ami qui apprécierait la bonne compagnie de Gérald Leduc. Un ancien disait: "J'ai lu **Le Pensionnaire.** J'ai ri mais j'ai aussi pleuré". Roman existentiel, on le lit avec intérêt et l'on veut que d'autres en prennent connaissance le plus tôt possible parce que c'est tellement manitobain.

Les Franco-Manitobains sont fiers du succès des deux auteurs. D'ailleurs,leurs applaudissements, vendredi soir, étaient une preuve tangible de leur intérêt à ce qui s'écrit chez nous.

Les responsables de cette belle soirée méritent nos plus sincères félicitations. Il s'agit de Fernand Grégoire, Vincent Dureault, Léo Teillet, Laurent Gagné, Pierre Palud, Gilbert Sabourin, Marcel Lemieux, Roger Foidart, Donald Foidart, Claude Blanchette et Jean-Louis Rocan. Surtout qu'ils n'hésitent pas à répéter ce genre de rencontre sociale. Tous ces gens qui parlaient et vibraient en français faisaient dire à un voisin de table: "On est loin d'être mort".

Les Anciens et les Amis du Collège qui désirent se tenir au courant des activités de "leur" collège n'ont qu'à remplir la petite fiche ci-dessous et l'adresser au Collège de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0H7

ASSOCIATION DES ANCIENS ET AMI(E)S DU COLLÈGE

Nom: ....

Adresse: ....

Téléphone: ....

J'aimerais participer aux genres d'activités suivantes:

1) Culturelles:

2) Sportives:

3) Sociales:

4) Autres Suggestions:



Des Mélo-Manistes en concert. Tout le monde est invité à participer au Mélo-Mani provincial '76 cette fin de semaine qui vient — les 26, 27 et 28 novembre. C'est au C.C.F.M. Rappel: n'oubliez pas les sacs de couchage pour les enfants de 6 à 12 ans.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Henri Carrière remercient les parents et amis qui ont contribué à la belle soirée organisée à l'occasion de leur quarantième anniversaire de mariage.

SFM La vous informe

INVITATION À TOUS

à la première partie de cartes
en l'honneur de la
SAINTE-CATHERINE
le dimanche 28 novembre à 20h [tapant]
au gymnase de l'école secondaire
de Saint-Pierre

PROGRAMME

* Partie de cartes
* Concours:

de tire aux poignets, tire de doigts,
tire de renards, tire de jambettes, etc...

* Chant du Centenaire
* Présentation du film de la Saint-Jean de 1934

[*Les profits* de cette soirée seront versés pour la reproduction de ce film et pour les fêtes du Centenaire]

ENTRÉE: $1.50 par personne

Dégustation de tire de la Sainte Catherine et goûter

Les gens de l'ancien district scolaire de Saint-Pierre-Sud.

GENS DE SAINT-NORBERT ET DES ENVIRONS:

Vous désirez vous procurer un ARBRE DE NOËL cette année sans être obligé de vous déranger?
- Vous n'avez qu'à démontrer un peu d'intérêt. . .

Le Conseil régional de la S.F.M. de Saint-Norbert est prêt à vous offrir gratuitement un service. Ils iront de porte en porte vendre des pins et des sapins, comme vous le désirez. . . vous avez le choix! Ils seront vendus à un *prix raisonnable*.

Donc, soyez aux aguets le dimanche 12 décembre, de 12 heures à 18 heures. Profitez de ce service que l'on vous offre! Les gens des environs qui sont intéressés peuvent venir en acheter, il y en aura pour tout le monde.

"LE PENSIONNAIRE"

- Premier roman franco-manitobain écrit au Manitoba
- Deux gars de chez nous - PAUL RUEST, ROGER LEGAL
- Souvenirs du pensionnat au Collège
- A la fois réel et humoristique
- Pour un regard dans le passé, procurez-vous ce livre à la Librairie Landry.

FÉLICITATIONS!

CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

Le Conseil Jeunesse Provincial offre ses félicitations à l'équipe de Saint-Claude qui a gagné la finale divisionnaire du Curling Bonspiel. Merci aux équipes qui ont bien voulu participé. Dans la Montagne ça bouge!

Les autres écoles secondaires qui veulent avoir des renseignements au sujet du Curling Bonspiel Provincial qui aura lieu les 15-16-17 décembre peuvent communiquer avec Jean-Pierre ou Gilles au 233-4915.

COMPTE-RENDU - SAINT-MALO

Le 9 novembre dernier, trente personnes se rendirent rencontrer le Docteur Gérard Archambault.

Les sujets suivants furent discutés à fond:

- L'autofinancement
- Le développement communautaire
- La S.F.M.

Les gens se regroupèrent et tout en buvant un café ils purent continuer leurs échanges d'idées.

QU'EST-CE QUE LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC (F.F.H.Q.) ?

* C'est l'organisme qui regroupe les 9 associations provinciales qui représentent les francophones en dehors du Québec (par exemple, la Société Franco-Manitobaine).
* Le Bureau de la F.F.H.Q. est constitué des présidents et directeurs généraux des 9 associations provinciales. Son directeur à plein temps est M. Hubert Gauthier.
* Le siège social de la F.F.H.Q. est à Ottawa.
* La F.F.H.Q. est le "lobby", le chien de garde des francophones hors Québec vis-à-vis le gouvernement fédéral, particulièrement le Secrétariat d'Etat qui distribue l'argent destiné au développement des minorités francophones.

OPÉRATION FRONT COMMUN DES FRANCOPHONES

OPÉRATION FRONT COMMUN DES FRANCOPHONES

* Une campagne d'envoi de télégrammes au Premier Ministre est organisée par LA FEDERATION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC.
* LE BUT de cette campagne est de rappeler au Gouvernement fédéral ses promesses d'argent, d'organisation, etc., pour aider les minorités francophones.
* L'OPÉRATION FRONT COMMUN DES FRANCOPHONES requiert la participation de tous les organismes regroupant les francophones, des individus, enfin de tous ceux qui réclament le respect et l'épanouissement de la langue et de la culture françaises.
* TOUS DOIVENT PARTICIPER. 1) Signalez 1-800-463-3350 (SANS FRAIS); 2) Demandez d'envoyer un télégramme selon la formule "lettre de nuit"; 3) Indiquez le destinataire: PIERRE ELLIOTT TRUDEAU, PREMIER MINISTRE DU CANADA, OTTAWA, ONTARIO (demandez aussi d'adresser une copie du télégramme à la F.F.H.Q., à 1404 - 1, rue Nicholas, Ottawa, Ontario); 4) LISEZ LE MESSAGE À LA TÉLÉPHONISTE:

"Etant donné l'inertie du Secrétariat d'État à répondre aux besoins de plus en plus pressants des francophones en dehors du Québec nous les [...chiffres...] membres de [... nom de l'association, du groupe...] appuyons fortement la F.F.H.Q. dans toutes ses revendications auprès des autorités fédérales et nous voulons un engagement formel de votre part pour remédier à cette situation le plus tôt possible."

POUR ENVOYER UN TÉLÉGRAMME

1 - Signalez 1 - 800 - 463 - 3350 [sans frais]

2 - Demandez à la standardiste pour envoyer un télégramme LETTRE DE NUIT [très important de spécifier "lettre de nuit"; le tarif est beaucoup moins élevé] à: M. Pierre E. Trudeau
Premier Ministre
Ottawa, Ontario

3 - Lisez-lui votre télégramme

4 - Donnez le nom de la personne qui envoie la lettre de nuit [exemple: Dr Gérard Archambault, président]

5 - Demandez ensuite à la standardiste d'en envoyer une copie [lettre de nuit] à la Fédération des Francophones Hors Québec, 1404 - 1 rue Nicholas, Ottawa, Ontario.

6 - La standardiste vous demandera ensuite l'adresse à laquelle la facture devra être envoyée.

BONJOUR!

FAITES-LE TOUT DE SUITE TANDIS QUE VOUS AVEZ LE TEMPS!!!

N.B. S.V.P. appeler au bureau de la Société Franco-Manitobaine [233-4915 à frais virés] pour que nous sachions combien de télégrammes sont partis du Manitoba.





AUTANT EN EMPORTE LE VENT

Le mercredi 1er décembre

à 20h00

avec Clark Gable, Vivian Leigh, Olivia de Havilland et Leslie Howard



COUP D'OEIL

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

Semaine du 27 novembre au 3 décembre

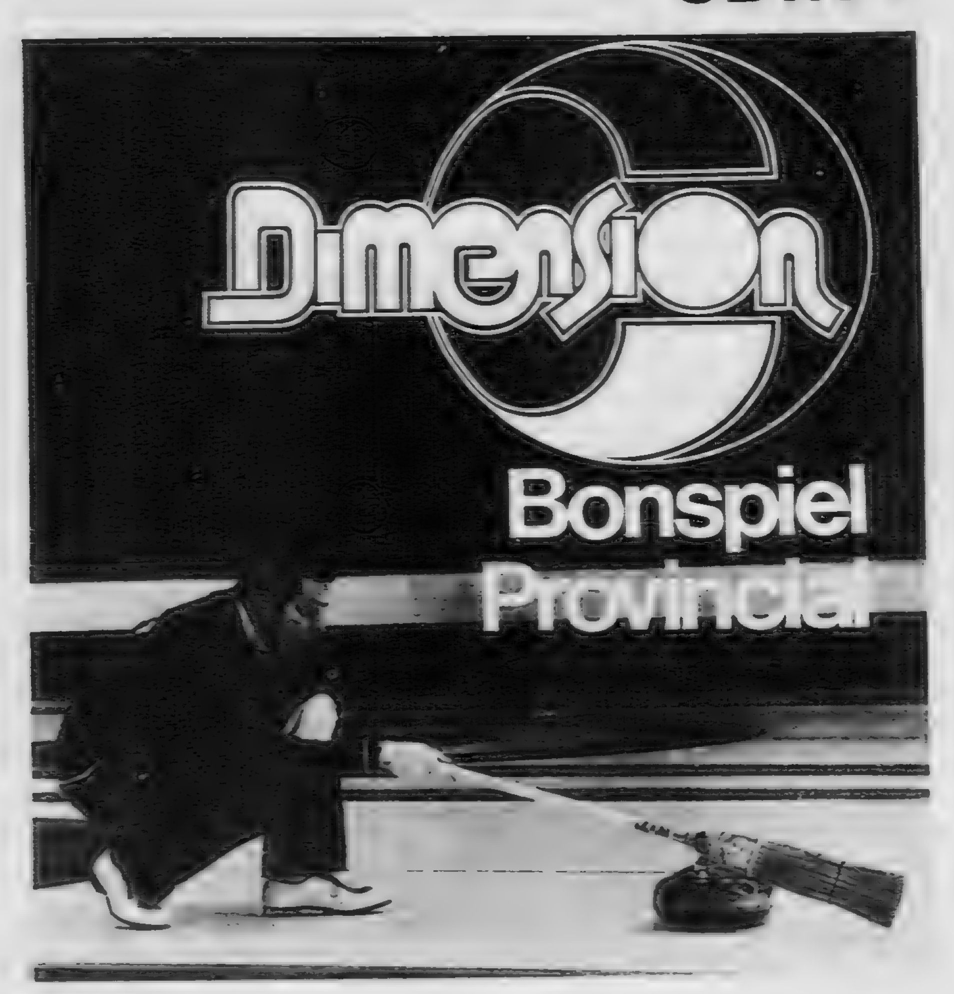
Wagner: «Tristan und Isolde»
Le dimanche 28 novembre 1976

Orchestre symphonique de Montréal
Au pupitre: Franz-Paul Decker

Tristan	Jon Vickers, ténor
Isolde	Roberta Knie, soprano
Kurvenal	Victor Braun, baryton
Brangaine	Maureen Forrester, contralto
Le roi Marke	William Wilderman, basse
Melot	Robert Calvert, baryton
Direction du choeur:	René Lacourse



CBWFT



BONSPEIL PROVINCIAL DE DIMENSION "J"

La première rencontre du tournoi de curling organisé par DIMENSION "J" s'est déroulée le 13 novembre dans la région de la Montagne. Elle opposait 4 équipes de Somerset, 3 de Notre-Dame-de-Lourdes et 5 de Saint-Claude.

L'équipe gagnante est celle de Richard Arbez de Saint-Claude. Elle représentera donc sa région au Bonspiel Provincial qui aura lieu à Saint-Pierre les 15, 16 et 17 décembre.

Radio-Canada, par l'entremise de DIMENSION "J", remercie les organisateurs de cette première rencontre: D. Sarrazin et G. Rey de Saint-Claude.

Voilà une image que vous ne verrez plus à CBWFT: Réal D'Amours devant le Palais Législatif du Manitoba. En effet, notre correspondant national a accepté un poste de journaliste à Montréal. Il va rejoindre l'équipe déjà nombreuse de reporters de Radio-Canada Montréal, où il apportera, nous en sommes certains, une bouffée d'air de l'Ouest.

Rassurez-vous, Réal ne nous a pas quittés par envie d'indépendentisme; il est simplement retourné à ses premières amours, sa ville natale: Montréal. Nos meilleurs voeux de succès l'accompagnent dans sa nouvelle voie.



Culture et information

Femme d'aujourd'hui
semaine du 29, 13 h 35

«Les Enfants handicapés, un handicap pour les parents?»

Au programme de **Femme d'aujourd'hui** le lundi 29 novembre à 13 h 35 à la chaîne française de télévision de Radio-Canada la chronique de Madeleine Arbour «pour être bien chez soi.» A l'approche des fêtes Madeleine Arbour suggère pour Noël des décorations gaies pour la table, l'arbre et la cheminée. Francoise Faucher interviewe le Dr Eugenia Rubinstein, gynécologue et obstétricienne qui traite de la question des hormones. Francoise Faucher s'entretient également avec une adolescente: Isabelle Duchesnay, 17 ans, qui parle de la famille, de la société, de la solitude, de l'amitié et de l'avenir. Recherche: Nicole Gilbert-Champagne. Réalisation: Jeannette Tardif. L'émission est animée par Louise Arcand.

Le mardi 30 novembre **Femme d'aujourd'hui** nous parvient d'Ottawa. Françoise Girard présente une chronique sur «les enfants handicapés, un handicap pour les parents?» Avec ses invités Yvonne Fortier, agent de communication du CSSSO (Conseil de la santé et des services sociaux de l'Outaouais); Claudette Gacien, travailleuse sociale; Clarence Smith, représentante de l'Association ontarienne pour les enfants handicapés; Robert Schneider, directeur du Pavillon du parc ainsi que les parents Lapratte et Labbé ayant des enfants handicapés. Françoise Girard tente de répondre aux questions angoissantes que se posent les parents d'enfants handicapés, sur les maisons spécialisées en ce domaine et sur les soins particuliers à donner à ces petits à la maison. Françoise Girard rencontre ensuite Louise Frawley qui lui fait visiter New Edinburgh, un quartier de la capitale qui se renouvelle. Rachel Verdon invite les téléspectatrices au Cénotaphe pour assister aux cérémonies du Jour du Souvenir, puis elle les emmène au Musée de la guerre en compagnie de Bernard Cotier. Pour terminer, Françoise Girard interviewe Gérard Tessier, taxidermiste, qui nous dit que son métier ne consiste pas seulement à empailler des animaux. C'est une réalisation de Kristina Von Hlatky. Animatrice: Rachel Verdon.

Le jeudi 2 décembre **Femme d'aujourd'hui** rencontre les trois propriétaires de *la Librairie des femmes d'ici inc.* rue Rachel à Montréal. Lise Cuerrier, Claude Krinsky et Thérèse Martin célèbrent le premier anniversaire de cette maison qui n'offre à sa clientèle que des ouvrages écrits par des femmes. La librairie est aussi un lieu de rencontre pour les femmes qui y viennent pour bouquiner mais aussi par curiosité ou pour échanger des idées. Animatrice: Louise Arcand. Réalisation: Fernand Choquette.

Louise Arcand



Madeleine Arbour



Variétés

Vedettes en direct
mardi 30, 20 h 30

Eva: une femme mystère à la voix ensorcelante

Le mardi 30 novembre à 20 h 30, la série **Vedettes en direct** accueillera sur la scène du studio-théâtre 42 de Radio-Canada, Eva, cette interprète dont la voix unique a jusqu'à maintenant conquis l'Europe et l'Amérique.

Lorsqu'on parle d'Eva on pense immédiatement à sa voix chaude et grave; cette voix captivante qui envoûte et ensorcelle. Eva, on ne sait trop pourquoi, ne peut se résumer aux belles mélodies qu'elle interprète de façon si personnelle. Eva c'est en quelque sorte un mystère qu'on s'étonne de découvrir chaque fois. Malgré qu'elle soit déjà venue nous rendre visite à quelques reprises, ce **Vedettes en direct** nous dévoilera de nouvelles facettes d'Eva. Cette interprète d'origine allemande, née à Berlin aux heures noires de la dernière guerre, chante aussi bien en français et en anglais qu'en allemand.

Lors de cette réalisation de Jean-Jacques Sheitoyan, Eva interprétera quelques-unes de ses plus récentes compositions. On sait en effet que depuis quelques années elle a pris goût à composer la musique de ses chansons. Il s'agit évidemment d'une musique qui se moule parfaitement à sa voix.

Les téléspectateurs de Radio-Canada ne voudront certainement pas manquer ce **Vedettes en direct** avec Eva qui leur réservera sans aucun doute plus d'une agréable surprise.



En bref

• La série **les Trouvailles de Clémence** animée par la sympathique Clémence Desrochers nous propose cette semaine, du lundi au jeudi à 11 heures: le lundi 29 novembre: le bricolage avec Jacques Garant qui montre comment fabriquer un plafond suspendu dans une cuisine; la décoration avec François Décarie qui suggère une façon de créer une ambiance dans la cuisine. Le mardi 30 novembre Clémence reçoit Jacques Gagnon qui traite de jardinage; en particulier ce jour-là l'entretien et la propagation du sansevaria. Comme deuxième invité Clémence aura Micheline Paré, conseillère de mode qui montrera comment fabriquer un sac de toile. Au programme le mercredi 1er décembre: bricolage, impression sur lino avec Maurice Brault et arrangement floral et conservation des fleurs avec Marguerite du Coffre. Le jeudi 2 décembre on verra aux **Trouvailles de Clémence** Soeur Monique Chevrier qui nous enseignera l'art de réussir une belle sauce brune et Suzanne Piuze qui donnera une autre leçon de yoga. **Les Trouvailles de Clémence** sont réalisées par Gary Plaxton.

• Le vendredi 3 décembre à 20 h 30, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada seront invités à peser **le pour et le contre** d'un sujet permanent de l'actualité: les libérations conditionnelles. **Pierre Nadeau** mènera le débat alimenté par les interventions téléphoniques du public et par des séquences filmées. Secondé par le recherchiste Pierre Leduc, Serge Arsenault représente les réactions du public. Pierre Castonguay assure la réalisation de **le pour et le contre.**



LES JEUNES TALENTS À CKSB



Jacques Boulanger, mieux connu sous le nom de M.B. anime *La relève*, du lundi au vendredi à 11h, à CKSB.

Musique populaire

Ceux qui s'intéressent à la musique populaire et qui veulent entendre, les premiers, les nouveaux interprètes et les compositions récentes des jeunes canadiens, ont une émission toute désignée pour eux à l'antenne de CKSB: **La relève,** chaque matin à 11h. L'émission est animée par Jacques Boulanger et il nous fait entendre, tantôt en direct, tantôt des enregistrements des jeunes musiciens, pour la plupart québécois. Signalons l'émission du 29 novembre au cours de laquelle on entendra le gagnant de la demi-finale dans la section auteur-compositeur du festival de Granby et l'émission du vendredi 3 décembre qui mettra en vedette Pierre Potvin, auteur-compositeur gagnant du festival de Granby l'an dernier, ainsi que Suzanne Jeanson de Winnipeg.





Théâtre: Premières

Une autre émission qui donne aux jeunes talents l'occasion de se faire valoir, mais au théâtre cette fois-ci, est à l'affiche les vendredis soir à 21h. Cette semaine on entendra une pièce de Jean Lefièvre intitulée "Best answering service, bonjour", qui a été primée au 3e Concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques de Radio-Canada. Le jeune écrivain peint avec un réalisme saisissant la monotonie du travail ingrat des téléphonistes et leurs rapports avec leurs clients. Nous vous invitons à l'écoute de ces deux émissions et de bien d'autres, bien sûr qui vous tiendront au courant des derniers développements dans le monde de la musique et du théâtre

---

À venir. . . et à ne pas manquer: Le pont des arts: 3 décembre, 22h. "La Liberté" hebdo véhicule de la culture



animateur: Jean-Guy Roy
réalisateur: Gabriel Dubé

Dimanshowsoir
28 novembre, 19 h 30

«Comme dans le bon vieux temps»

Le 28 novembre à 19 h 30 l'émission de variétés de la chaîne française de Radio-Canada **Dimanshowsoir** propose aux téléspectateurs une soirée folklorique traditionnelle.

«Comme dans le bon vieux temps» on se retrouvera dans la grande salle en compagnie de joyeux lurons pour chanter, danser, écouter des violoneux, des accordéonistes, des virtuoses du «ruine-babines», des experts de la chanson à répondre et pour regarder évoluer les rois de la gigue et des danses carrees.

Pour nous offrir ce spectacle des artistes sont venus des quatre coins du Québec: soit de la ville de Québec à Montréal en passant par Val-David, l'île d'Orléans et le royaume du Saguenay. Au générique des noms connus et d'autres qui brillent au petit écran pour la première fois Les téléspectateurs pourront applaudir Georgiana Audet, violoniste; Pierre-Paul Deslauriers, virtuose des osselets: Marielle Drouin, pianiste; Jean-Claude Picard, accordéoniste; Jean-Louis Picard, guitariste; Jos Bouchard, violoneux; Louis Pitou Boudreault, violoneux; les Breton-Cyr, chanteurs; les Karrik, chanteurs; Michel Lemelin, accordéoniste; Dominique Tremblay, violoneux; José Barrio, «joueur de crayons» (sic); Lawrence Lepage, guitariste et Ludger Miron, «câleur de sets carrés».

Au programme, le pot-pourri traditionnel des soirées de folklore: danses, chansons, solos de guitare ou d'accordéon, d'osselets ou de piano mais surtout musique de groupe à laquelle toute l'assemblée participe. On entendra à cette émission *Par un dimanche au soir, le Rêve du diable, la Casa, Yes à Pichou, le Reel de Saint-Jean, le Reel du Grand Théâtre, le Jeune Avocat, Ce sont les gars de par chez nous, les Filles de quinze ans, le Reel de la Pointe au Pic, la Famille Latour, Bobelo et conte, la Disputeuse, la Jument de Michaud* et *Turlutte à bouche*.

Cette soirée folklorique sera présentée dans un décor de Jocelyn Nycz. C'est une réalisation de Pierre Desjardins.

Breton et Cyr



Lawrence Lepage



[illegible] rrick



Un cardinal missionnaire
le 28, 22 h 00

Le Cardinal Léger en Afrique

Le 28 novembre pour terminer l'émission **les Beaux Dimanches**, le réseau français de télévision de Radio-Canada présente, à 22 heures, *Un cardinal missionnaire*.

Ce film a été tourné en 1972 dans le but de montrer aux Canadiens ce qu'était devenu l'ancien archevêque de Montréal, le cardinal Paul-Emile Léger. Ce missionnaire exceptionnel a voulu créer un mouvement de rapprochement entre le Tiers monde et le monde occidental. Le cardinal Léger nous livre tout au long de ce film l'essentiel de son message. *Un cardinal missionnaire* nous permet de suivre Mgr Léger dans divers villages de Lépreux dont il s'occupe financièrement et aussi dans des dispensaires où il a vécu quelque temps. Nous visitons un centre pour handicapes à Yaoundé où des médecins remarquables et des physiothérapeutes compétents soignent les enfants selon les méthodes les plus modernes. Tout cela se déroule sur un fond de contrastes que nous offre la vie comerounaise: fête de l'Indépendance, cortège, danses au village et marché à la ville

On rencontre des lépreux et les religieuses qui s'en occupent, un vieux missionnaire aujourd'hui décédé le père Mohl, une jeune éducatrice québécoise et l'archevêque de Yaoundé, Mgr Jean Zoa, qui nous explique qui est le cardinal Léger et comment il a résolu les problèmes posés par la présence en son diocese d'un missionnaire aussi remarquable.

Une copie de ce film réalisé par Raymond Beaugrand-Champagne, a ete réclamée par le Vatican pour être montree au pape Paul VI.

Ciné-club
dimanche 21, 23 h 30

«Hara-kiri»

Le dimanche 21 novembre à 23 h 30, **Ciné-club** met à l'affiche un chef-d'oeuvre du 7e art japonais: *Hara-kiri*. Ce drame d'inspiration historique réalisé par Nasaki Kobayashi est interprété par Tatsuya Nakadai, Shima Iwashita et Akira Ishihama.

Au XVIIe siècle, le Japon connait une ère de paix. L'autorité centrale, voulant assurer sa domination, exige la dissolution progressive des clans; ce qui oblige ainsi les seigneurs à licencier leurs samouraïs. Ceux-ci, qui ne connaissent que le métier des armes, sont voués à la misère et le suicide, hara-kiri, représente pour eux l'ultime et unique délivrance. Mais certains d'entre eux jouent la comédie pour obtenir le secours des seigneurs qui n'ont pas encore démobilisé leurs armées. L'intendant du clan Ilyi ne cède pas à ce chantage sur leurs vies et les contraint à se faire harakiri.

Ce film, prix spécial du Jury au Festival de Cannes en 1963, n'est pas seulement une simple reconstitution historique, mais bien une analyse profonde d'une situation dont plusieurs éléments pourraient être identiques encore aujourd'hui. Une science étudiée des éclairages, inhérente aux réalisations japonaises, sculpte les visages et modèle l'espace avec un art extraordinaire.



Hara-kiri



COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

27 novembre

9:00 DEMETAN
9:30 WICKIE
10:00 HERCULE JONSSON
10:30 LASSIE
11:00 LES ENFANTS DU 47A
11:30 PINOCCHIO
12:00 HEROS DU SAMEDI
13:00 DEFILE DE LA COUPE GREY
14:00 VERS LA COUPE GREY
16:00 SPORTHEQUE
17:00 BAGATELLE
18:00 POURQUOI?
18:30 TELEJOURNAL
18:35 PARTOUT
19:00 SOIREE DU HOCKEY

Chicago vs Vancouver

21:30 COSMOS 1999
22:00 TELEJOURNAL

Lecteur: Gaetan Barrette

22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LA POLITIQUE FEDERALE

Le Parti libéral...

23:10 CINEMA

La Partenaire [illegible]

DIMANCHE

28 novembre

9:00 YOG
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 BIBLE EN PAPIER
10:00 JOUR DU SEIGNEUR
11:00 TEMPOREL
11:30 CINE MAGAZINE
12:00 LA COUPE GREY
16:00 MONDE EN LIBERTE
17:00 SECOND REGARD

"Sous le chêne de Mambre"

18:00 DECLIC
18:30 TELEJOURNAL
18:35 TELESCOPIE
19:00 QUINZE ANS PLUS TARD
19:30 LES BEAUX DIMANCHES

"DIMANSHOWSOIR"

20:30 LES BEAUX DIMANCHES

Tristan und Isolde. Version abrégée, de l'Opéra du Québec, de l'oeuvre de Richard Wagner. Extraits de la fin du premier acte: le «Duo d'amour» et «L'Arrivée du roi Marke» surprenant les amants, dans le deuxième acte, et le célèbre «Liebestod» (L'Amour-mort) du troisième acte que chante Isolde à son agonie. Avec Jon Vickers, ténor; Roberta Knie, soprano, Victor Braun, basse, et Robert Calvert, baryton. Direction du choeur: René Lacourse. Franz-Paul Decker dirige l'Orchestre symphonique de Montréal. Film réalisé à la Place des Arts à Montréal, par Dick Bocking pour Radio-Canada en collaboration avec l'Opéra du Québec.

22:00 LES BEAUX DIMANCHES

"UN CARDINAL MISSIONNAIRE"

22:30 TELEJOURNAL

Lecteur: Gaetan Barrette

22:45 SPORTS-DIMANCHE
23:00 CINE-CLUB•

Hara Kiri. Drame réalisé par Masaki Kobayashi, avec Tatsuya Nakadai, Shima Iwashita et Akira Ishihama. Au Japon, un shogoun, voulant affirmer son autorité, a [illegible] dissolution progressive des [illegible] militaires. Un grand nombre de samouraïs se [illegible] à la misère. [illegible] du chantage en [illegible] de se donner la mort [illegible], certains chefs [illegible] au leur [illegible]. D'autres les obligent à tenir leur parole et à se suicider publiquement selon la forme rituelle du hara-kiri (Jap 63) (sous-titré)

LUNDI

29 novembre

9:00 THE SUNRUNNERS
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 L'HOMME QUI REVIENT DE LOIN
12:00 CHER ONCLE BILL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA

"PORTRAIT DE MARIANNE"

Avec Claude Brasseur et Bernard Fresson

16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 ROBINSON SUISSE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA P'TITE SEMAINE
19:30 VIEILLIR ET VIVRE

LA PRE-RETRAITE

20:00 Y A PAS DE PROBLEME
20:30 AVEC LE TEMPS
21:00 TELE SELECTION

[illegible]

22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 LES EVASIONS CELEBRES

[illegible]

24:05 CINEMA

[illegible]

MARDI

30 novembre

9:15 CENT TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 VERS L'AN 2000. Début
12:00 CHEVAUX DU SOLEIL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA

"PANIQUE A BORD" Drame avec Robert Stack et Dorothy Malone

16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 NANNY
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 Ce soir: National
19:00 MONDE DE DISNEY

"HERCULE-LA-TERREUR"

20:00 GRAND PAPA
20:30 VEDETTES EN DIRECT

Invitée: EVA

21:00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 RENCONTRES

[illegible]

23:35 PROPOS ET CONFIDENCES

[illegible] Réal.: Jean Faucher.

24:05 CINEMA

Les Troyennes [illegible]

MERCREDI

1er décembre

9:15 CENT TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLE DE CLEMENCE
11:30 COMTE YOSTER
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 DANIEL BOONE

"L'HERITIER EN PERIL"

20:00 AUTANT EN EMPORTE LE VENT

[illegible]

22:30 TELEJOURNAL
22:40 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
22:45 AUTANT EN EMPORTE LE VENT (suite)
24:20 CINEMA

[illegible]

JEUDI

2 décembre

9:15 CENT TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 COMPORTEMENT ANIMAL
12:00 LE PRINCE NOIR
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA

"L'AIGLE NOIR: LE VENGEUR" Drame avec Rossano Brazzi

16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 LES CORSAIRES
17:30 HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
19:00 CE SOIR: National
19:30 LES GRANDS FILMS

[illegible]

22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 BRIGADE SPECIALE

[illegible]

24:05 CINEMA

[illegible]

VENDREDI

3 décembre

9:15 CENT TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 CLAK
10:15 LES CHIBOUKIS
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES ENFANTS DU MONDE
11:30 AVENTURES DE TOM SAWYER
12:00 TOUMAI
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA

"BESTIAIRE D'AMOUR".

16:00 BOBINO
16:30 PICOLO
17:00 MADAME ET SON FANTOME
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
19:30 LE POUR ET LE CONTRE

"LES LIBERATIONS CONDITIONNELLES"

20:30 MARCUS WELBY
21:30 SCENARIO

«Un jour, ils eurent l'idée de s'acheter une maison à la campagne», pièce de Claire Richard, avec [illegible] Tremblay, Marthe [illegible], Gisèle Dufour, J.-Léo Gagnon, Hubert Noël et Asmida [illegible] (3e de 4). Jean invite un couple de voisins à venir passer la soirée chez lui. Pierrette est seule à les accueillir. Elle est découragée. Va-t-elle quitter Jean? Réal.: Jean Gaumont.

22:00 SCIENCE-REALITE

Animateur: Joël Le Bigot. Réal.: Thérèse Patry et Fernande Chouinard.

22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 CINEMA

[illegible]

TRANSCONA

SOUPER PAROISSIAL

Le Souper Paroissial du 31 octobre fut un succès tant par le nombre de repas servis que par les recettes finales. Ceux qui sont venus ont apprécié le service à deux comptoirs évitant les grandes lignes d'attente. Le menu aussi avait été varié et les compliments à la sortie furent très encourageants surtout quand on songe déjà au prochain souper paroissial qui doit avoir lieu le 2 octobre 1977. Les gagnants du tirage furent: Dan Fraser, l'abbé R. Bélanger de Transcona et Mme A. Marion, 101, rue Marion, Saint-Boniface. Merci à tous.

LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES DE L'ASSOMPTION

La L.F.C. tenait sa 3e réunion générale de la saison le 10 novembre sous la direction de Mme Alice Comeault, présidente de la section. Aux délibérations courantes il fut décidé d'avoir une Rencontre de Noël, le dimanche 12 décembre de 2h à 4h. de l'après-midi afin de favoriser les paroissiens d'âge d'or.

Après le rapport du souper paroissial, la présidente présenta un chèque substantiel à l'aumônier, l'abbé L. Roy, curé, pour les oeuvres paroissiales. Un rapport très intéressant du Congrès Diocésain de la Ligue fut soumis par Mme Lucille Bélanger. Le voici en entier: La Ligue des Femmes Catholiques en 13e Congrès Diocésain à Sainte-Anne-des-Chênes, le 2 octobre 1976.

Mot du jour: ***Chrétienne à l'écoute.***

Le 2 octobre 1976, Hélène Blais, Justine Helbren et moi-même, nous nous rendîmes à Sainte-Anne-des-Chênes pour le 13e congrès diocésain L.F.C.

Dans la salle, les visages étaient souriants et accueillants contraire au froid et la brume que nous venions de laisser au dehors.

Après les bonjours et les inscriptions l'assemblée débuta à 9h45. Un chant par les dames de Saint-Malo "Sur le Chemin du Monde" mit l'assemblée dans une ambiance chaleureuse et expectante

M. André Chaput, maire de la place dit son mot de bienvenue, l'abbé B. Bélanger fit une prière, et Mme Rachel Roy notre présidente sortant de charge, nous adressa la parole. Suivit — règlement de séance, adoption du procès-verbal du congrès 75, correspondance, présentation du diocésain et des invitées

Vers 10h30 nous formions des groupes de 10, afin d'étudier les règlements de la L.F.C. Vers 1 heure, après s'être rassasiées d'un délicieux goûter Soeur Marie Paradis, directrice de la Maison de l'Arche — Rosseau Court à Transcona, nous parla longuement sur la vie, l'attitude, les problèmes et les joies des handicapés mentaux. Pour moi, qui n'en savait pas trop longuement sur ce sujet, ce fut un éveillement à un côté de la vie que je ne connaissais pas. Le silence dans la salle était frappant, tous étaient émus et les questions furent abondantes. Certainement plusieurs furent touchés et qui sait le bien qui jaillira de cette heure éclairante.

Nous entamions ensuite le sujet des résolutions suivi d'une détente surprise. C'était la "Sagouine" rôle joué par une dame de Saint-Jean-Baptiste dont je ne me souviens pas du nom. Faut dire que c'était drôle et bien joué.

L'arrivée de Mme J. Martin, présidente de la F.F.C.F. fut un peu retardée, mais cette personne dynamique nous captura immédiatement, par sa gracieuse simplicité et son discours informé et à propos. Elle a le tour de mettre du "vin et du zoom" dans une organisation. On a la sensation qu'on ne veut être ailleurs que là.

A quelques pas du Centre Culturel, la belle petite église de Sainte-Anne nous accueilla pour la messe et les prières spéciales. Le chant et la blancheur de l'église inspirent une pureté et une paix rare de nos jours

Revenus à la salle, on procède aux élections. Mme Alma Perrault est notre nouvelle présidente diocésaine. Après un mot de notre aumônier diocésain l'abbé Léo Couture, ce fut décidé que le prochain congrès aura lieu à Lorette en 1977. La présidente prit ensuite la parole, et cette petite femme de rien, qui est presque obligée de monter sur une chaise pour se faire voir, me fait penser à une petite boule de feu, qui j'en suis certaine saura nous réchauffer le coeur au cours de l'année.

115 dames étaient présentes au congrès, ainsi que 6 aumôniers. Je ne veux pas oublier de mentionner le banquet, auquel nous fûmes servis comme des princesses, dont plusieurs étaient accompagnées de leur prince. La "Sagouine" fit son entrée une deuxième fois et la soirée finit sur un ton de rire et de gaieté

Merci à ma section pour m'avoir déléguée à ce congrès et merci à Sainte-Anne-des Chênes pour une mémorable journée.

LUCILLE BELANGER

...

DIMANCHE DE L'ACCUEIL

Le Conseil Paroissial de pastorale, en collaboration avec la L.F.C. organise présentement le "dimanche de l'accueil" des nouveaux paroissiens pour le samedi 27 et dimanche 28 novembre après chacune des messes dominicales. Bonne occasion de se rencontrer anciens et nouveaux: un café sera servi.

Hélène Blais

Les régions

Lorette

Les Chevaliers de Colomb ont recommencé leur Bingo mensuel qui a lieu à huit heures du soir, tous les mercredis, dans la salle paroissiale. Invitation à tous de venir se rencontrer tout en gagnant de beaux prix.

Ma vue diminuant, je ne pourrai plus être correspondante du journal LA LIBERTÉ. Il y a déjà assez longtemps que je demande une remplaçante et je n'ai pas eu une réponse favorable encore.

Il me semble que j'ai fait ma part. Depuis 1956 que j'ai fait mon possible pour satisfaire les gens, en envoyant des nouvelles hebdomadaires au journal.

On trouve que les nouvelles se font rares, eh! bien, apportez-les moi toutes préparées ou envoyez-les vous-mêmes au journal, si vous aimez qu'il y en ait à toutes les semaines, comme auparavant. Faites votre part

Je remercie toutes les personnes qui m'ont fait parvenir leurs nouvelles pour parution dans notre journal

R. T.

... ...

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille de Madame Clémentine Dugas (née Manaigre). décédée à l'hôpital de Sainte-Anne, le 18 octobre 1976 Ses funérailles eurent lieu le 20 octobre, à 4h00 p.m. en l'église de Lorette. M. le Curé R. Prescott officiait

Aussi nos condoléances à M. Adélard Manaigre et à sa famille à l'occasion du décès de son épouse Mme Adélard Manaigre (née Gabrielle Grégoire) de Saint-Boniface, autrefois de Lorette. Elle est décédée à l'hôpital de Saint-Boniface, le 29 octobre. Ses funérailles eurent lieu en l'église de Lorette, le 2 novembre, à 7 heures du soir. L'inhumation a été faite dans le cimetière local.

VENTE D'OBJETS USAGÉS

Une vente d'objets usagés aura lieu samedi le 27 novembre de 9h a.m. à midi à la salle Dussault (sous-sol de l'église des Saints-Martyrs-Canadiens), 289, avenue Dussault Cet événement est organisé par le comité de parents des Guides et Jeannettes. Invitation est faite à tous.



Le Comité des Fêtes du Centenaire de Saint-Pierre-Jolys

fondee en 187?

Afin de célébrer la Sainte-Catherine comme dans l'Temps les gens du district scolaire de Saint-Pierre-Jolys sud vous invitent dimanche le 28 novembre à une soirée de Tire.

Tire de poignets... Tire de renards... Tire de doigts Tire de jambettes... et Tire de la Sainte Catherine pour tout le monde

Il y aura aussi partie de cartes avec prix pour les gagnants, prix d'entrée et un goûter vous sera servi. Vous pourrez aussi entendre notre chant publicitaire

Les profits de cette soirée serviront à défrayer le coup de la reproduction du film de la Saint Jean de 1934 et pour les fêtes du centenaire

N'oubliez pas, dimanche le 28 novembre à 8 heures au gymnase de l'école secondaire. Venez encourager les organisateurs de cette soirée qui promet d'être des plus amusantes

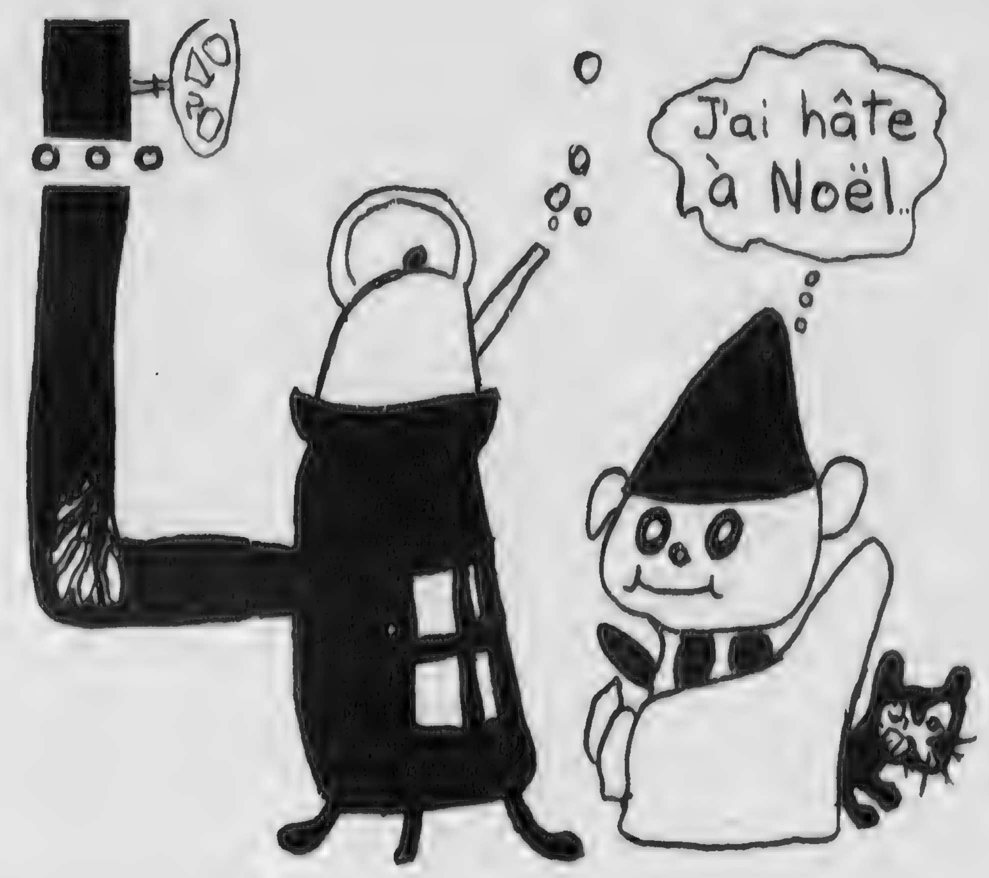
...

Qu'est-ce qui se passe au centre du village? Les camions vont et viennent, on enlève de la terre, on remet de la terre et le tout est nivelé! Ne vous en faites pas. Contraire aux rumeurs qui circulent ce n'est pas un nouveau centre, ni un autre gymnase que l'on construit C'est tout simplement que les gens, voulant faire quelque chose pour marquer l'année centenaire de notre paroisse en 1977, ont décidé, avec la permission du Village de Saint-Pierre-Jolys, de faire un petit parc sur la pointe de terrain devant notre église, et d'y ériger un monument aux pionniers.

Afin que tous les paroissiens puissent participer, on demande à chacun d'apporter des pierres des champs, qui serviront à l'érection de ce monument, auquel sera attaché une plaque de bronze contenant le nom des quelque trente premiers colons

Le travail fait jusqu'à présent a été bénévole et les organisateurs de ce projet désirent remercier tous ceux qui ont répondu à leur demande - soit de camion - de machine ou de travail quelconque, encore une fois merci!

La Page de Bicolo



Bonjour les amis,
J'espère que tu aimeras mon beau calendrier.
Bicolo



Mot Mystère

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	N	N	O	D	H	E	T	S	E	G	D
2	G	A	I	I	U	E	P	N	S	T	I	E
3	O	R	G	N	S	P	M	E	T	T	S	V
4	L	N	A	E	E	D	C	M	R	U	O	O
5	E	I	E	T	N	O	I	E	A	L	L	U
6	N	L	I	R	U	E	O	C	O	L	E	E
7	C	T	B	R	T	I	R	N	S	E	F	M
8	L	O	S	I	E	R	T	O	P	A	O	E
9	U	I	R	R	C	A	I	N	S	V	G	N
10	B	E	B	V	I	E	N	E	A	I	A	T
11	H	M	P	R	E	T	E	R	I	T	T	A
12	O	R	E	E	E	E	B	M	O	T	E	E

A
apôtre
attiré
B
béni
bonté
bravo
C
cause
cible
club
coeur
corvée
D
dévouement
digne
donne
E
éloge
F
flamme
G
gâte
générosité
geste
gratuit
H
humain
I
isolé
L
libre
lutte
M
merci
mérite
O
ombre
P
perle
petit
prêter
R
renoncement
S
secours
soirée
T
temps
tombe
V
volontaire



RIONS UN PEU

3 La maman de Jean donne un bonbon à son fils et Jean le porte à sa bouche immédiatement.
Maman dit:
— Qu'est-ce qu'il faut dire, Jean?
Et celui-ci répond:
— Encore un, maman. . .

4 Anne (5 ans) a pris l'ascenseur pour la première fois. Le soir, elle raconte à son frère (4 ans) qui lui demande:
— Comment ça marche?
— C'est facile, explique-t-elle, on est entré dans une cage et le troisième étage est descendu jusqu'à nous.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3758 Réjeanne Gagnon, Saint-Adolphe
3759 Martin-A. Lévesque, Sainte-Agathe
3760 Lorraine Johnson, Lorette
3761 Daniel Touzin, Saint-Boniface
3762 Marc Touzin, Saint-Boniface
3763 Bob Arbez, Sainte-Anne-des-Chênes
3764 Cécile Préfontaine, Saint-Boniface
3765 Daniel Leblanc, Saint-Boniface
3766 Pierre Sabourin, Saint-Jean-Baptiste, Man.
3767 Normand Vermette, Aubigny
3768 Louise Charbonneau, West Kildonan,

MEMBRE GAGNANT
No 1211 — Charles Pelletier
422, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

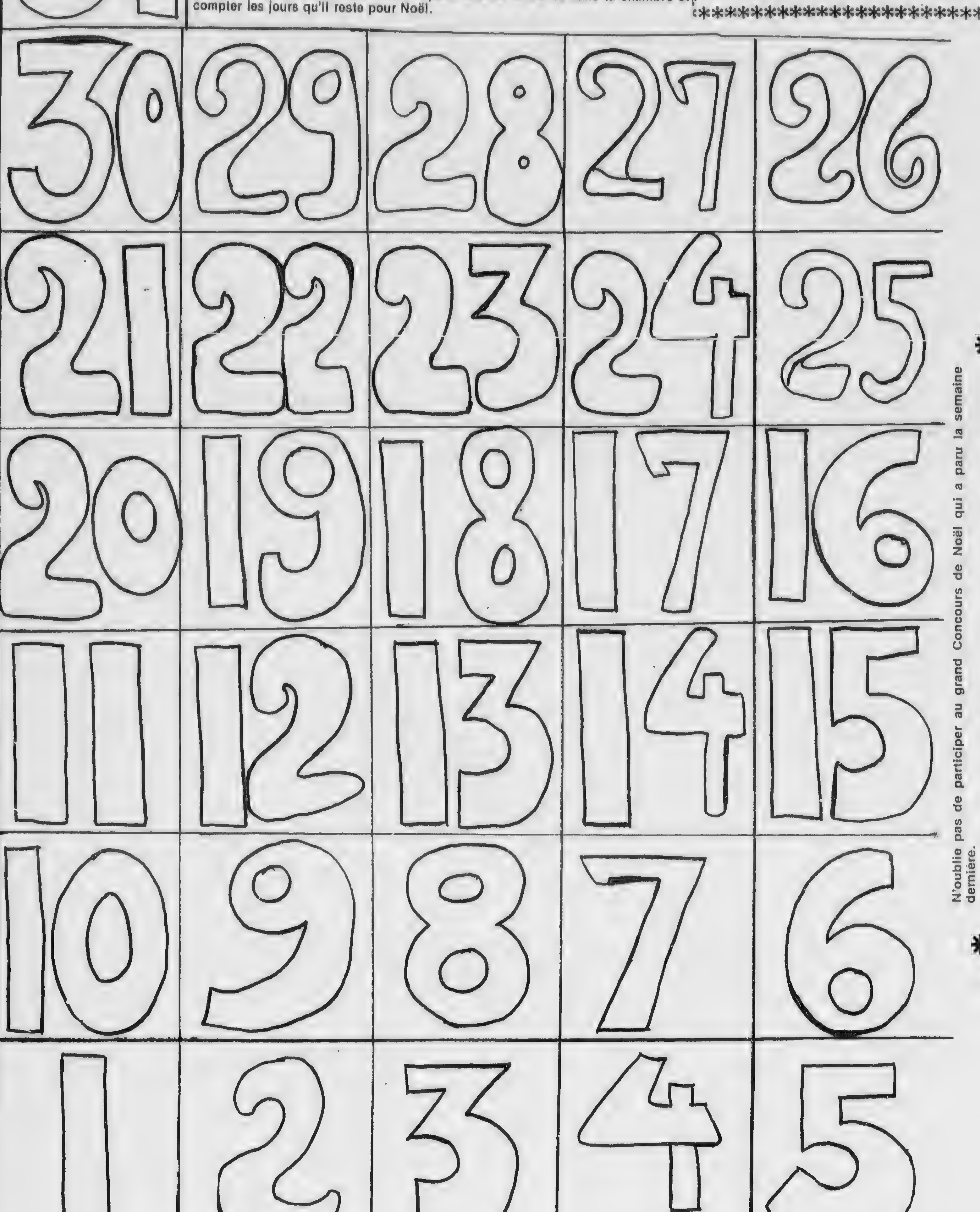
Pour recevoir ta carte de membre
remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal: ____________________
Ville: ____________________
Age: ________ Grade: ________

TU AS HÂTE AU 25 DÉCEMBRE?

Découpe les numéros et colle-les sur du joli papier de construction pour te faire la page de calendrier pour décembre. Tu peux ensuite la mettre dans ta chambre et compter les jours qu'il reste pour Noël.



N'oublie pas de participer au grand Concours de Noël qui a paru la semaine dernière.
Il y aura de beaux prix: montre, jeux, livres, etc. J'attends ton dessin!
Bicolo

"OUVERT DIMANCHE"

– CONSOMMATEURS ET PETITS COMMERÇANTS EN FERONT-ILS LES FRAIS?

ALBERT LEMMEL

(Photo Hubert Pantel)

Dimanche après-midi. Sous un ciel gris, par un vent glacial, les rues de Saint-Boniface sont vides. Les voitures se font rares, les passants encore plus, d'ailleurs que feraient-ils en ville, par ce froid, alors que même les tavernes sont fermées? Jusqu'à il y a quelques semaines, tout etait "fermé dur" le dimanche, à Saint-Boniface, qui prenait alors des aspects marqués de désolation. Rien n'est plus triste qu'une ville inanimée. Seuls les petits commerçants par-ci par-là gardaient leur échoppe ouverte à la disposition des clients du quartier qui n'ont pas eu le temps de faire leurs achats le samedi.

Depuis quelques semaines, des supermarchés ouvrent leurs portes le dimanche. Dominion, puis Safeway, puis... Entre les géants du commerce la concurrence est rude. Il ne faut pas laisser à d'autres une heure d'ouverture de plus pendant laquelle ils pourraient vous prendre un éventuel client

Sous une musique lancinante. dans un supermarché. quelques ménageres seules. deux ou trois hommes pressés poussent leur charrette de rayon en rayon à la recherche de l'indispènsable produit. Peu de comparaison avec les grandes ruées du vendredi soir ou du samedi après-midi. L'habitude n'est pas encore prise de faire les achats de la semaine le dimanche. Cela viendra. Peut-être.

"Nous avons eu quelques clients qui sont sortis avec de gros achats, aujourd'hui La plupart venaient juste prendre ce qui leur manquait", explique une des caissières d'un grand magasin obligée de sacrifier son dimanche après-midi. Le supermarché n'est pas très animé. D'ailleurs la majeure partie du personnel voit d'un assez mauvais oeil ces heures d'ouverture supplémentaires.

"Ici il n'y a pour le moment que deux employés à plein temps, les autres travaillent à temps partiel. Il a bien fallu qu'on me demande à deux reprises avant que j'accepte de travailler le dimanche. Mais si ce n'avait pas été moi, une autre aurait pris la place", poursuivait la même vendeuse, peu occupée

LE REFUS DU SYNDICAT

Cette désaprobation se traduit sur le plan syndical par un refus catégorique de l'ouverture des grands magasins le dimanche. Selon le président du syndicat des employés de commerce, M. Bernard Christophe, cette ouverture pourrait être le début d'un processus qui aboutirait à l'ouverture sept jours sur sept et vingt-quatre heures par jour des grandes surfaces.

Il explique la position du syndicat en arguant du fait que cette ouverture augmentera le prix des produits. Un nombre accru d'heures de service impliquent des frais supplémentaires en matière de salaires et de coûts de fonctionnement qui se répercuteront sur le prix des produits. "Ce n'est pas nécessaire d'ouvrir encore le dimanche des magasins qui sont déjà ouverts six jours par semaine jusqu'à neuf heures du soir... Et puis nos membres veulent un jour de congé régulier, pour rester chez eux, etc." poursuit M. Christophe.

"La majorité des membres du syndicat sont d'accord avec notre position. Il y en a même, qui ont totalement quitté leur emploi. Peu, mais il y en a. Ce nombre accru d'heures d'ouverture ne se traduit par aucun avantage; ni pour le consommateur, ni pour les employés. "Ouvrir le dimanche n'augmente pas le nombre d'heures de travail ni celui des employés. Les consommateurs n'ont qu'une somme déterminée d'argent à dépenser. S'ils le dépensent le dimanche, ils ne le feront pas le vendredi. On demandera simplement à une fraction du personnel de travailler le dimanche au lieu du vendredi" explique-t-il.



(Photo Hubert Pantel)

M. Christophe se dit d'ailleurs satisfait de la proposition de M. Schreyer de présenter un projet de loi visant à obliger les grands magasins à fermer le dimanche ou le samedi. Mais il faudra attendre pour cela la prochaine législature du mois de février. Cette loi devrait toucher les magasins employant, en semaine, plus de deux employés.

Le syndicat appuie la position de l'association des petits commerçants qui eux se sentent directement menacés et en souffrent déjà.

L'ouverture des grands magasins le dimanche ne soulève pas les foules. Pour le moment le consommateur y reste passablement indifférent, content simplement de pouvoir faire ces achats oubliés le samedi.

Et pourtant. Ces nouveaux horaires se font sentir cruellement chez les petits commerçants de quartier qui

(Suite, page 23)

L'ARCHIDIOCÈSE DE NOUVELLE ÉTAPE DANS SAINT-BONIFACE



L'Eglise de Saint-Boniface se dirige vers la co-responsabilité en créant un Conseil diocésain de Pastorale formé de prêtres, de religieuses et de laïcs de divers paliers dont le but est d'aider de ses avis l'Evêque au lieu, Monseigneur Hacault, dans tout ce qui se rattache à la pastorale du diocèse.

Le Concile Vatican II, durant ses assises, retourna notamment aux sources pour y redécouvrir la marche de l'Eglise selon l'esprit fondamental de ses débuts. Entre autres documents conciliaires qui en résultèrent furent: L'EGLISE (**Lumen Gentium**), L'EGLISE DANS LE MONDE DE CE TEMPS (**Gaudium et Spes**), LA CHARGE PASTORALE DES EVEQUES (**Christus Dominus**) et L'APOSTOLAT DES LAICS (**Apostolicam Actuositatem**). A la suite, Paul VI, dans le "Motu Proprio" ECCLESIA SANCTAE encouragea fortement l'établissement des Conseils de Pastorale.

Outre la collégialité, un point dominant qui ressortit de ces documents conciliaires fut la co-responsabilité du Peuple de Dieu dans la mission de l'Eglise.

Voulant faire suite à ces recommandations, l'Eglise de Saint-Boniface procéda par étapes. En premier lieu en 1968, un Comité de Coordination fut mis sur pied. Celui-ci, après études et consultations, établit en 1970 un Conseil Presbytéral. Il consiste de quinze prêtres élus par le clergé diocésain formant ainsi un sénat qui puisse aider de son avis l'Evêque dans le gouvernement de son diocèse.

En deuxième lieu, dès 1970 des laïcs furent ajoutés au Comité de Coordination. Le mandat précis de ce nouveau Comité fut de mettre sur pied un Conseil diocésain de Pastorale. Après études, délibérations, sondages les membres de ce

(suite, page 21)

N.D.L.R. — **De temps en temps, selon qu'il nous sera possible de le faire, nous offrirons à nos lecteurs une rubrique d'informations religieuses. Voici donc, pour débuter, un texte que nous a adressé Mademoiselle Priscille Cormier, de Saint-Boniface.**

L'APOSTOLAT DES LAÏCS

De nos jours, il est peut-être plus urgent que jamais de reconnaître la vocation des laïcs à l'apostolat, afin de leur assurer une participation entière à la Mission de l'Eglise (1) "Les laïcs tiennent de leur union même avec le Christ Chef le devoir et le droit d'être apôtres. Insérés qu'ils sont par le Baptême dans le Corps Mystique du Christ, fortifiés grâce à la Confirmation par la puissance du Saint-Esprit, c'est le Seigneur lui-même qui les députe à l'apostolat."

A cause de cette spiritualité, le laïc est appelé à aider à construire le Royaume, i.e. de l'Eglise. "La montagne de Sion est fondée sur la joie de toute la terre; la cité du grand Roi s'étend vers le nord." (Ps. 47, 3) (2) "La fondation est commencée depuis vingt siècles mais elle se poursuit,... il faut que chacun s'emploie à fonder cette Eglise sainte."

Il faut donc consacrer toutes ses énergies, sans délai, à préparer les bases de l'Eglise de demain. Par quelle méthode? En se mettant en "état de mission", en s'arrachant à son conformisme périmé et à ses routines quotidiennes, afin de faire de chacune de nos communautés des témoignages de vérité et de fraternité dans lesquelles les jeunes devraient spécialement occuper une place majeure et significative.

Un converti du XXe siècle, Daniel-Rops, nous rappelle nos responsabilités en ces termes: (3) "Etre apôtre, on le sait maintenant, ce n'est pas la fonction de quelques spécialistes, mais le devoir élémentaire de tous les baptisés. Comme aux jours où le plus grand des Semeurs de la Parole le criait, l'aveu de saint Paul reprend toute sa portée: Malheur à moi "si je n'évangélise!"

Chaque baptisé a donc une mission à accomplir. Il est parfois assez difficile pour certains fidèles e.g. d'accepter qu'il faut assurer aux jeunes une formation pleinement conforme aux exigences de la foi. Pie XII s'adresse avec une ferme clarté à des fonctionnaires qui reviennent d'une retraite. (4) "Que votre résurrection. . . que votre foi agissante ne demeurent pas, pour ainsi dire, dans les catacombes de votre vie privée... Exercez donc votre foi: renforcez-la, vivez-la même en public, transmettez-la par la parole franche et par l'exemple courageux à vos enfants et à tous ceux qui seront à votre contact. Que chacun de vos foyers soit une flamme vigoureuse qui rayonne dans votre immeuble, dans votre quartier; soyez des porteurs de lumière... des porteurs d'amour... des porteurs de paix..."

Que chacun pose sa pierre à la construction de l'humanité de noter Antoine de saint Exupéry, dans "Terre des Hommes". Or, un bon moyen, pour un laïc engagé, de bâtir dans la vérité, la justice et la paix est de se servir des techniques de communication, comme celle de la presse, selon les directives promulguées par le Concile Vatican II. L'esprit apostolique se propage par une presse qui veut...(5) "promouvoir une opinion publique conforme au droit naturel, ainsi qu'à la doctrine et aux préceptes catholiques, tout en diffusant et commentant de la juste façon les informations sur la vie même de l'Eglise. Que de leur côté, les fidèles soient exhortés sur la nécessité de lire et de répandre la presse catholique, afin de pouvoir se former sur tous les événements un jugement chrétien."

Que de fois le rôle éminent de la presse dans la formation de l'opinion publique n'est-il pas souligné par Pie XII! Le journaliste catholique doit cultiver dans le coeur de ses lecteurs un amour profond et un respect inaltérable pour l'Ordre Divin. Il se gardera donc des deux extrêmes, i.e., d'une opinion vacillante entre la spiritualité illusoire ou irréelle et un réalisme défaitiste. Paul VI, au lendemain du Concile, affirme aux journalistes qu'ils sont au service de la Vérité, (6) "qui, pour les Chrétiens a le nom de l'amour et le visage du Christ-Rédempteur." "La vérité nous rendra libres" (Jean 8, 32). Cette fin ultime ne peut-être marquée que par la formation d'un sens moral sûr.

Mon initiative dans le journalisme "amateur" requiert d'apporter ma pierre, petite ou grande, rugueuse ou polie, à la construction d'un monde meilleur.

---

(1) L'Apostolat des laïcs - Décret promulgué par Paul VI, le 18 nov. 1965 — L'Eglise aux Quatre Vents, p. 4, Ed. Fides. 1965.

(2) Journal de l'Ame de Jean XXIII (le ven. 29 nov. 1940) p. 398. Traduction d'écrits spirituels. Ed. du Cerf, Paris. 1964.

(3) L'Evangile de la Pierre, pp. 89 et 90. Ed. La Table Ronde. 1953.

(4) Actes Pontificaux, no 54. Vie Chrétienne — Pie XII: "Une foi agissante" (25 avril 1952) p. 9 — Institut Social Populaire, Ed. Bellarmin

5. Vatican II — Les seize documents conciliaires. Les moyens de communication sociale, p. 526 (Ch II - L'Action pastorale de l'Eglise) Décret promulgué le 4 déc. 1963. Ed. Fides 1967.

6. Actes Pontificaux, nos 152 et 153. Visite aux journalistes du Concile, p. 25. Ed. Bellarmin 1966

NOUVELLES

Mgr Antoine Hacault était l'un des 12 évêques co-consécrateurs, le 4 juillet dernier, à la consécration de la Basilique de Sainte-Anne-de Beaupré, P.Q. Le Père Lucien De Blois, rédemptoriste, de l'équipe de la Rédaction de la Revue l'a interviewé, de même qu'un jeune prêtre du diocèse de Saint-Boniface, M. l'abbé Marcel Chaput.

A la question suivante qui lui fut posée: "Avez-vous des conseils presbytéral et de pastorale?" Mgr l'Archevêque a répondu en ces termes: "Nous avons un conseil presbytéral depuis six ans: douze à quinze prêtres représentent l'ensemble du presbyterium. Nous parvenons actuellement au moment de former le conseil diocésain de pastorale. Nous avons voulu que les paroisses en aient un d'abord, avant de constituer le conseil diocésain. Puisque le tiers des paroisses en ont un maintenant, c'est satisfaisant, je pense, pour que nous nous lancions sur le plan diocésain."

Mgr Hacault se dit content, en plus, du style des célébrations et aussi de la participation active des fidèles, ce qui indique une acceptation massive du Concile. "Par exemple, les laïcs dans les paroisses et dans certaines missions, font les lectures, animent le chant, sont auxiliaires de la communion."... "Il s'en trouve qui ont pris conscience de cette présence de l'Eglise dans le monde en changement..." "Les femmes ont été plutôt à l'avant-garde de l'engagement social: elles ont saisi la résonnance sociale de la foi chrétienne..."

Interrogé sur l'avenir du diocèse de Saint-Boniface, l'abbé Chaput s'exprimait ainsi: "Je pense qu'on peut s'attendre à beaucoup de changements encore. Il est bien possible que le nombre de prêtres diminue, à moins que d'ici quelques années, il y en ait beaucoup plus qui s'orientent dans cette voie de service consacré. Le rôle du prêtre va continuer à changer et les laïcs seront appelés à s'engager de plus en plus. Il va donc falloir que le prêtre soit vraiment le "président" du peuple de Dieu. L'avenir, je l'envisage avec confiance!" (Extrait de la Revue de Sainte-Anne de Beaupré, oct. 76)

Dans le Bulletin de la Cathédrale de Saint-Boniface, du 31 octobre 1976, on peut lire avec intérêt, à la deuxième page: "Un Conseil diocésain de Pastorale sera constitué le 28 novembre pour notre diocèse. Ce conseil sera composé de personnes d'âge différent, d'héritage varié et de secteurs différents. Ce conseil aidera l'Archevêque de ses avis, tout en participant, sous sa direction, à l'élaboration de décisions qui ont trait à la Mission de notre Eglise diocésaine. Nous sommes invités à prier le Seigneur afin que ce conseil devienne un instrument de participation réelle à la vie de la communauté diocésaine..."

Le Bulletin du 7 nov. 76 de la Cathédrale apporte une précision bien nette sur la Pastorale: "... c'est en quelque sorte l'ensemble des actions entreprises par le Peuple de Dieu, afin d'alimenter sa vie de foi, d'espérance et de charité, de l'exprimer et d'en témoigner dans la vie de tous les jours de même que de la célébrer dans les activités liturgiques." (p. 2)

COUP DE POUCE... (suite)

701 - M. Théodore Poitras
Fannystelle, Man.
702 - M. Daniel Heinrichs
293, Union Ave., Winnipeg
703 - Mme T. Binette
59, av. Haig, Winnipeg
704 - M. Gilbert Vrignon
507-415, rue Saint-Jean-Baptiste, Man.
705 - Blanche Smith
Dauphin, Man.
706 - Ann Hanks
Baldur, Man.
707 - M. Roland Masse
7 Cherokee Bay, Saint-Boniface
708 - Les Pères Jésuites
151, av. Cathédrale, Saint-Boniface
709 - Mme Emile Joyal
Sainte-Agathe, Man.
710 - M. Pierre LaRoche et famille
Saint-Malo, Man.
711 - M. Jean Bérard
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.
712 - M. Roger-H. Poiron
Somerset, Man.
713 - M. Guy Caron
123 Kings Drive, Winnipeg
714 - Mme C. Gérardy
Saint-Labre, Man.
715 - Mme Alida Boulanger
Lac-du-Bonnet, Man.
716 - Marie-T. Tétrault
145 Enfield Cres., Saint-Boniface
717 - Henri et Monique Marcoux
Saint-Norbert, Man.
718 - M. Jim Cameron
Saint-Norbert, Man.
719 - Mme Victorine Allarie
Beauséjour, Man.
720 - M. Edouard Lambert
Saint-Malo, Man.
721 - M. Louis Gobin
412, rue de La Morénie, St-Boniface
722 - M. Jean Gosselin
Saint-Malo, Man.
723 - Mme et Dr Hubert Delaquis
Saint-Claude, Man.
724 - M. Marcel Jaurant-Singer
Ottawa, Ont.
725 - M. Maurice Aubin
Saint-Adolphe, Man.
726 - Mlle Elise Chartier
2-552, rue Des Meurons, Saint-Boniface
727 - M. Aimé Gobin
Onanole, Man.
728 - D. Marentette
8, Place Regina, Transcona, Man.
729 - M. Gaston Hutlet
25-67, av. Richfield, Saint-Vital, Man.
730 - L'Attaché Culturel et Mme Luquet
Winnipeg, Man.
731 - A.-Marie LaCoste
402-291, rue Goulet, Saint-Boniface
732 - Mme Lucienne Trudeau
Steinbach, Man.

(À SUIVRE)

DÉCES DE SR M.-J. TOUGAS, S.G.M.

Vendredi le 19 novembre, à l'hôpital de Saint-Boniface, est décédée Soeur Marie-Jeanne Tougas, de la Congrégation des Soeurs Grises de Montréal, à l'âge de 71 ans.

Soeur Tougas, qui connut 47 ans de vie religieuse, laisse dans le deuil, outre ses soeurs de la Congrégation, trois soeurs, Soeur Cécile S.G.M., Soeur Marie-Rose, S.G.M. et Angéline (Mme Aubin); trois frères, Laurent-Auguste, de Sainte-Anne, Joseph, de Saint-Vital, et Arthur, de Penticton, C.-B.; quatre belles-soeurs, Mme Pamela Tougas, Maria Tougas, Rose Tougas et Antoinette Tougas; un beau-frère, Charles-Auguste Champagne et deux nièces qui appartiennent à la Communauté des Soeurs Grises, Soeur Marie Tougas et Soeur Georgine Champagne. □

SOIRÉE MÉMORABLE À PROVENCHER

Au commencement de ce 20e siècle, en 1906 pour être plus précis, les habitants de Saint-Boniface décidèrent de construire une école, pour leurs enfants et pour leurs descendants, sur un emplacement situé à l'angle de l'avenue de la Cathédrale et de la rue Saint-Jean-Baptiste. On nomma cette école tout simplement l'école Provencher pour commémorer la mémoire du premier évêque de Saint-Boniface, Monseigneur Provencher qui, en 1818, avait ouvert la première école pour garçons sous le nom de l'Institut Provencher. Nombreux étaient-ils, ces petits qui, en cette année 1906, s'acheminaient à travers les rues de Saint-Boniface pour se rendre à leur nouvelle école.

Les années ont passé, le siècle tire à sa fin et les petits de 1906 sont devenus des patriarches dont les descendants ont presque tous fréquenté la même école. Tout comme l'homme, l'école a grandi et elle a trouvé une certaine maturité et une respectabilité qu'on accorde seulement aux institutions qui ont fait leurs preuves à travers les années.

Transcendant le temps et l'autocratie de la nature, l'homme et l'institution se sont donné rendez-vous le vendredi soir, 12 novembre 1976, pour la célébration du 70e anniversaire de cette institution académique, l'Alma Mater de plusieurs générations de Saint-Bonifaciens. Et plusieurs des petits de 1906 y étaient — Messieurs Marius Benoist, Napoléon Dupas, Evariste Gagnon, Alfred LeClerc, Victor Marius, Raymond Millette et Charles Senez — témoignant, par leur présence même, l'éternelle jeunesse de l'âme humaine, en dépit de deux guerres mondiales, des dépressions, des inflations et des autres péripéties de leur vie.

Il était là, ce petit bonhomme de 1906, debout, droit, fier en ce soir de 1976, lorsqu'on appela son nom pour la ronde anniversaire. Ses yeux brillaient et les souvenirs assiégeaient son esprit en parcourant les anciennes photos. Il était là avec ses enfants, ses petits-enfants, ses cousins et il s'est amusé jusqu'à fort tard dans la nuit, en leur compagnie. Il a dansé la valse et la polka, qui appartiennent bien à lui, le tango de son fils, le rock & roll de son petit-fils *t le bump de son arrière-petit-fils et il s'est rendu compte qu'il pouvait même remporter des prix. Il a aussi rencontré les professeurs de ses enfants et, dans l'après-midi de son existence, il a retrouvé pendant quelques heures, le matin de sa vie. Après avoir partagé avec nous un goûter très succulent, il est parti. A la porte il m'a serré la main en me disant de vouloir bien remercier Messieurs Lancelot et Fouasse, qui représentaient la direction de l'école et l'Association des Parents, pour l'organisation de cette soirée qui lui avait donné l'occasion de rencontrer les anciens professeurs et les anciens élèves de son école. Moi, j'avais la gorge serrée — ma jeunesse qui auparavant se croyait tellement forte et puissante, a dû baisser les yeux devant la maturité, le courage et l'espoir qui émanaient de la personne de ce petit bonhomme de 1906.

Ce fut en effet une soirée mémorable où le passé s'alliait au présent dans un regard confiant vers l'avenir.

Harry Ragoonaden

L'ARCHIDIOCÈSE... (suite)

comité procédèrent d'abord à aider les paroisses respectives du diocèse qui le désirèrent à établir un Conseil paroissial de Pastorale.

Enfin en juin dernier, le Conseil Presbytéral mis au courant des résultats obtenu par le Comité de Coordination, recommanda qu'on passe à la dernière étape, c'est-à-dire la mise sur pied du Conseil diocésain de Pastorale.

A cet effet Monseigneur l'Archevêque, Mgr Antoine Hacault, convoque l'Eglise de Saint-Boniface à une réunion diocésaine à 14h. dimanche le 28 novembre prochain à la Cathédrale de Saint-Boniface. Chaque paroisse et chaque mission sont invitées à envoyer trois délégués chacune, un homme, une femme un une jaune, tandis que chaque communauté religieuse délégue deux de ses membres et chaque zone pastorale délègue un prêtre. Cette rencontre est organisée par le Comité de Coordination.

A la suite de divers exposés, études etc. l'on procédera à l'élection de vingt-six personnes qui formeront ce dit Conseil dioxésain de Pastorale.

Les fonctions de ce Conseil diocésain de Pastorale seront d'étudier, d'examiner tout ce qui concerne les activités pastorales et de proposer, à partir de là, à l'Evêque des conclusions pratiques en vue de promouvoir la conformité de la vie et de l'action du Peuple de Dieu avec l'Evangile.

Nouvelle étape d'envergure dans le diocèse de Saint-Boniface.

Maria Prenovault, s.n.j.m.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIA PLAMONDON, du village de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, veuve de feu Antonin Plamondon, de la même place, fermier, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 31 décembre, A.D. 1976.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour de novembre, A.D. 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JEAN-MARIE THERRIEN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, camionneur.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 1er janvier, A.D. 1977.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour du mois de novembre, A.D. 1976.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

L'UNION NATIONALE MÉTISSE

L'Union nationale métisse remercie tous ses amis, près ou éloignés, qui sont venus l'encourager en assistant à sa récente soirée sociale au Précieux-Sang. C'est Madame Alma Vandale qui fut l'heureuse gagnante de la "Boîte à surprises".

on demande

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 257-5691 le soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

DAME D'AGE MOYEN, qui travaille, désire partager sa maison (centre de Saint-Boniface) avec une autre dame. Pour plus de renseignements, écrire à: Boîte 556, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface, Man.
31-563-JNO

PLACE DE STATIONNEMENT où l'on peut aisément se rendre à l'hôpital St-Boniface à pied. Jours de semaine seulement, de 8h a.m. à 5h p.m. Composer 452-3309.
33-583-JNO

PERSONNE DESIRANT perfectionner son anglais en échange d'une conversation française, devrait composer 942-8001.
34-586-34 C

DÉSIRERAIT PRENDRE PLACE avec personne qui partirait pour Montréal, en voiture, vers le 17 décembre (un peu avant ou après). Partagerait les frais d'essence et pourrait aider à conduire. Composer 247-6989.
34-593-36 C

à vendre

À VENDRE
FORD "L.T.D." 1976. Moteur V8 - 400, 4 portières, couleur vert pâle, toit vinyl vert foncé, régulateur automatique de vitesse. Très propre, en très bon état. 14,000 milles seulement. Prix: $4,950. Composer 433-7209 (St-Pierre).
34-588-JNO

À VENDRE
Camion Chevrolet 1974 - moteur V8, ½ tonne, 31,000 milles. Très bonne condition. Tél.: 247-4823 ou 247-7238.
28-543-JNO

À VENDRE
Camion - Chevrolet 1969 - ½ tonne - En bon état. $1,000. Composer 247-3886 entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m.
30-556-JNO

à louer

À LOUER
Rue Aulneau. Appartement de 1 chambre à coucher, complètement meublé. Pas de stationnement. Composer 247-6138 après 6 heures.
34-587-34 C

À LOUER
Appartement de 1 chambre à coucher. Composer 247-3192.
34-589-34 C

Maison (type "Town House") de 3 chambres à coucher à St-Vital. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 (après 18h ou en fin de semaine: 253-4539).
26-521-JNO

À LOUER Rue St-Jean-Baptiste. Appartement de 1 chambre à coucher. Libre immédiatement. Prix: $125.00. Composer 233-5874 après 4 heures.
34-592-34 C

À LOUER
NORWOOD - RUE HORACE - Près de toutes commodités. Bungalow de 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans salon, salle à manger et chambres. Fraîchement peinturé. Laveuse et sécheuse. Garage et place de stationnement. Pas d'animaux domestiques. $275. par mois. Trois références s.v.p. Composer 1-746-8898 après 8h p.m.
34-590-34 C

À LOUER
PLACE de stationnement pour voiture, près hôpital St-Boniface. Composer 233-0517.
34-591-34 C

Saint-Norbert

Mardi le 16 novembre avait lieu la réunion mensuelle de La Ligue des Femmes Catholiques. La présidente, Madame Gemma Lagacé, souhaita la bienvenue à l'assemblée et nos directrices nous firent part du procès-verbal, de l'état financier ainsi que d'autres nouvelles du jour.

Un chèque de $600 sera envoyé à Madame Louise Adams, une des responsables de "Pregnancy in Distress".

Madame Ferra fera parvenir un télégramme à l'Honorable Premier Ministre Pierre Elliott Trudeau pour tenter de mettre ce dernier au courant des besoins pressants des minorités francophones Hors Québec.

Madame Germaine Roy envoya des lettres soit de félicitations ou de prompt rétablissement à nos malades ou de condoléances aux parents de familles éprouvées par le deuil, selon le cas.

Après la pause-café, M. Gérard Lagacé, président de La Société Historique nous donna une conférence sur l'histoire de Saint-Norbert depuis ses débuts jusqu'à nos jours. Madame Eugénie Ferré introduisit notre invité d'honneur en ces termes: "M. Lagacé lui-même natif de Saint-Norbert, issu d'une famille de braves pionniers qui ont tant lutté, travaillé et bien sûr rêvé aussi d'un avenir meilleur. C'est ainsi que M. Lagacé a eu la ténacité de rester passer sa vie à Saint-Norbert subissant les bons et les mauvais jours malgré les multiples occupations qu'exigeait son métier de cultivateur et le dévouement sans compter aux soins de sa famille, M. Lagacé a toujours eu un vif intérêt dans l'histoire des Canadiens-Français. En 1962, il devint membre de la Société Historique de Saint-Boniface et en 1972 il fut nommé président, poste qu'il occupe depuis."

Après avoir remercié Mme Ferré de ses bons mots, M. Lagacé nous fit remarquer que La Société Historique n'est pas seulement l'affaire de Saint-Boniface mais bien de tout Canadien-Français fier de son histoire. Il emprunte les mots d'un grand poète ukrainien: "Sans les Souvenirs du passé, il ne peut y avoir de grands rêves d'avenir" et ajoute: "Sans Rêves d'avenir la vie ne vaudrait pas la peine d'être soufferte".

Madame Paulette Lafond remercia notre conférencière et à notre tour de dire un profond merci à M. Lagacé pour sa conférence des plus intéressantes.



assureurs



ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

chiropracteurs

Rendez vous — Tél.: 233 3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticien,
Roland-E. Bohémier, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

WEIKER'S HOBBY SHOP
Chenille, mousse de plastique, travaux à l'aiguille, etc.
282, rue Taché — Tél.: 247-9322
Heures d'affaires: 11h à 18h, du lundi au samedi

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-[illegible]
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Entreprise générale d'électricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256 4321

LOUEZ VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
233 1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.-J. HOGUE
L. TEILLET
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Tél.: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LABOSSIERE — BERNARD J. RODRIQUE
500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
942-5263

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

Ferblantiers



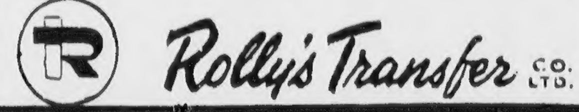
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant:
Rolly Painchaud — Tél.: 256-5869

ENTRETIEN... (suite)

Mais depuis un an je suis déjà allé parler à trois groupes d'étudiants et là il y a un autre effet qui se produit. C'étaient des gens de première année d'université, de 11e et 12e qui s'intéressaient à la pièce d'un point de vue littéraire. J'étais vraiment étonné de voir comment ils étaient saisis par la pièce et par le problème qu'elle soulevait. J'ai pu comprendre, en parlant avec certains étudiants, qu'il y en a beaucoup qui sont sur le bord du précipice de l'assimilation et qui peuvent voir de façon intellectuelle en même temps les causes et les effets de l'assimilation chez eux.

Par exemple, moi j'ai un ami qui a un nom français mais qui ne peut plus s'exprimer en français. Il est très ... disons "Québécois", très politisé, et il se sent comme dans une prison puisqu'il ne peut pas exprimer ses idées dans la langue qui correspond à ses pensées profondes. Il faut qu'il prenne la langue du colonisateur pour exprimer son désir de libération.

Pour en revenir à ces étudiants, ils pouvaient partager la tristesse de cette pièce, voir le même phénomène autour d'eux. Ils avaient du mal à s'exprimer en français. Ils pouvaient voir que la même chose leur arrive à eux. Ils entrevoyaient ce que pouvait être un milieu français alors que pour eux, c'est hors de portée.

S'assimiler ou partir, est-ce la seule solution?

Cela n'est qu'un aspect. Il manque un aspect humain qui ajoute encore à la tragédie. Un moment donné il y a des gens qui se trouvent confrontés au dilemne suivant: Ils sont éclairés, ils se rendent compte du problème, qu'il est impossible de survivre ici en français et ils voudraient partir. Or ces gens-là, pour des raisons morales, au sens large, affectives, ne pourraient pas partir. Les liens de coeur ne connaissent pas de langue. Ils sont pris dans des liens communautaires familiaux. Ils ont des racines très profondes ici, et ensuite, ils devraient s'en couper.

Dans "Je m'en vais à Régina" d'ailleurs je traite de cela. Le jeune Bernard rêve de partir à Montréal. Je devrais écrire une pièce dans laquelle je montrerais le jeune Bernard à Montréal. Mais un Bernard désillusionné car en fin de compte l'idéal qu'il s'est proposé, le très beau portrait de la société Montréalaise, ne correspond pas à la réalité... A Paris ce n'est pas si beau que cela. Il y a beaucoup de gens qui ont fait l'expérience du Québec ou d'autres pays francophones et qui se trouvent devant un autre dilemne, à savoir: est-ce que il vaut mieux être humain et anglophone ou inhumain et francophone? Il y a encore bien d'autres aspects. Dans "Johns' Lunch" j'essaie de montrer ce problème en filigrane. Moi-même je vis ce problème là.

Est-ce que partir n'est pas en fin de compte une solution pour privilégiés?

Je crois que oui. C'est vrai. Cela me fait penser à certains poètes qui parlent de la beauté du voyage etc... Mais pour qui sont-ils ces voyages? ◻

"OUVERT LE DIMANCHE" (suite)

jusqu'à présent étaient seuls à ouvrir les portes de leur magasin le dimanche. "Nous les petits, c'est le dimanche que nous faisons nos affaires. Avec la clientèle du quartier. Nous sommes obligés de garder nos portes ouvertes treize heures par jour, sept jours par semaine, pour garder un chiffre d'affaires valable. Mais si les supermarchés ouvrent le dimanche nous sommes perdus. Le 11 novembre, par exemple, nous avons vendu autant que pendant deux jours de semaine."

L'association des petits commerçants n'entend pas non plus laisser passer les choses sans réagir. Elle a organisé une campagne de pétitions, demandant au gouvernement une législation en la matière. "J'ai recueilli presque quatre cents signatures en quatre jours, sur une pétition rédigée dans les deux langues", nous raconte un épicier obligé de travailler fort pour gagner sa vie. Cela prouve que la population soutient ses petits commerçants.

UN TISSU SOCIAL

Et pourtant. "Déjà maintenant les choses vont mal. Les Safeway et Dominion nous ont déjà pris une bonne part de nos clients du dimanche. S'il faut attendre jusqu'en février pour obtenir une action du gouvernement il ne me restera qu'à fermer les portes." Comment expliquer d'une part la signature massive de la pétition et d'autre part la fuite de la clientèle? Dans les grands magasins les prix sont censés être moindres. Ce n'est pas l'avis de tout le monde et on nous a démontré clairement que sur certains produits ceux des petits épiciers sont parfois inférieurs.

Mais même à moindre prix, si les achats sont faits en masse, comme les techniques de vente dans les supermarchés encouragent à le faire, le consommateur y perd, en dernier ressort.

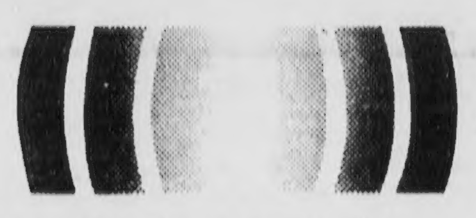
La disparition des petits commerçants est expliquée souvent par la loi de l'offre et la demande. Une loi quelque peu tronquée qui de toute manière fonctionne à l'avantage des gros capitaux.

Les petits magasins de quartier sont partie intégrante du tissu social urbain. On va dans tel magasin également parce que le marchand est accueillant, qu'il a toujours un mot à dire, parce qu'on y entre en contact avec la vie du quartier. C'est là qu'un échange peut avoir lieu avec le vendeur, les produits peuvent être discutés, choisis, on en connaît la provenance et la fraîcheur. Il existe un contact permanent entre commerçant et client ce qui facilite énormément les rapports et ne laisse pas le client avec un vague sentiment de frustration lorsque quelque chose lui déplaît comme c'est le cas lorsqu'il se heurte à la structure froide et impersonnelle des grandes surfaces.

Cet avantage ne doit cependant pas permettre à certains petits commerçants de hausser leurs prix pour gruger le client qui n'a pas eu le temps de courir les magasins le samedi.

"M. Schreyer ne laissera pas les gros nous abattre", ajoute un petit épicier pour qui l'ouverture des grands magasins le dimanche est une véritable attaque contre les petits. Mais si une loi doit être passée il faudra attendre la prochaine session parlementaire. D'ici là le comportement des consommateurs décidera seul de l'ouverture ou de la fermeture des grands magasins le dimanche.◻

"Je gagne ma vie, je suis amoureux, et j'attends la Révolution. Je suis heureux." (Jules Vallès, dans "Le Bachelier")



LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher
Téléphone: 233-8972

Le programme Culture et Loisirs du mois de janvier paraîtra le 6 janvier. Les groupes ou associations intéressés à y faire paraître leurs activités culturelles ou récréatives doivent communiquer avec Michel Pelletier, au 233-8972, et ce avant le 15 décembre.

CULTURE ET LOISIRS

DÉCEMBRE '76

PROGRAMME PRÉPARÉ PAR LE C.C.F.M.

Au Centre...

3 décembre (vendredi)
Disco-Centre pour 18 ans et plus, à 8h30 p.m. Billets: $1.75 seulement, aux guichets du C.C.F.M.

3 au 11 décembre
A la salle Pauline-Boutal, à 8h30 p.m. le Cercle Molière présente la pièce **John's Lunch,** de Roger Auger. Renseignements: 233-8972.

8 décembre (mercredi)
Réunion annuelle de **Les Gais Manitobains,** à 8h00. Election d'un nouveau Conseil, présentation de la programmation et du budget 1977-78. Ouvert au public.

11 décembre (samedi)
Soirée Familiale à 7h30 p.m. Bienvenue spéciale aux gens de l'Age d'or. Billets: $1.50 au C.C.F.M. Goûter.

11 décembre (samedi)
Journée spéciale pour les **jeunes** de 6 à 17 ans. Les détails vous seront communiqués sous peu.

15 décembre (mercredi)
Spécial Ciné-Centre, à la salle Pauline-Boutal à 8h00 p.m.: 15 films d'animation et dessins animés. Pour tous. Entrée gratuite.

17 décembre (vendredi)
Soirée dansante pour personnes seules, à 8h30 p.m. Musique: Brétecher. Billets: $2.50 au C.C.F.M.

17, 18 et 19 décembre (vendredi à dimanche)
Spectacle du 100 NONS. Les détails seront donnés sous peu.

29 décembre (mercredi)
Spécial Disco-Centre pour 18 ans et plus, à 8h30 p.m. Billets: $2.50 au C.C.F.M.

30 décembre (jeudi)
Disco-jeunes de 1h30 à 4h30 p.m. pour tous ceux de 12 à 17 ans. Entrée: $1.00.

À l'extérieur...

3 décembre (vendredi)
A Sainte-Rose, à 8h00 p.m. projection de deux films : **Monsieur Pointu** et **Yul 871**; l'endroit est à confirmer. L'entrée est gratuite.

4 décembre (samedi)
Au gymnase de l'école Taché, à 1h30 p.m. Le film pour enfants **Tintin et le mystère de la Toison dor.** Entrée: 35c, maïs soufflée liqueurs douces.

5 décembre (dimanche)
Au Couvent de Lorette; de 2 à 4h p.m. exposition Arts et Métiers et démonstration de danses diverses par Ginette Lagimodière. L'entrée est gratuite.

6 décembre (lundi)
Réunion du Comité culturel de Sainte-Rose, à 7h30 p.m. chez Viviane Dupuis.

9 et 10 décembre (jeudi et vendredi)
A l'école de Powerview, à 7h30 p.m. présentation de la pièce Topaze, comédie en 4 actes de Marcel Pagnol, par les élèves francophones de Saint- Georges — Powerview.

14 décembre (mardi)
A l'Institut Collégial de Notre-Dame-de-Lourdes, à 7h30 p.m. Ciné-Lourdes présente les films **La fin d'un mythe, Jouets, Sports divers et Ski de Fond.** Tous sont invités et l'entrée est gratuite.

15, 16 et 17 décembre (mercredi à vendredi)
A Saint-Pierre, finales télévisées du **Curling Bonspiel Provincial,** avec les équipes gagnantes de chaque division scolaire. Cet événement est organisé conjointement par Dimension J (Radio-Canada) et le Conseil jeunesse Provincial.

18 décembre (samedi)
Au gymnase de l'école Taché, à 1h30 p.m. le film pour enfants **Le Martien de Noël.** Détails: voir 4 décembre.

DISCO-CENTRE
(super-discothèque)
vendredi le 3 décembre
à 8h30 p.m.
Musique par M et M Sound
Billets: $1.75 au C.C.F.M. 18 ans et plus

SOIRÉE DANSANTE
pour les personnes seules
vendredi le 17 décembre
à 8h30 p.m.
Musique par G. Brétécher
Billets: $2.50 au C.C.F.M.

DISCO-JEUNES
jeudi le 30 décembre
de 1h30 p.m. à 4h30 p.m.
Pour tous les jeunes de 12 à 17 ans
Entrée: $1.00

SOIRÉE FAMILIALE
(et goûter)
samedi le 11 décembre
à 7h30 p.m.
Danses Carrées, violoneux, chansons à répondre
Maître des cérémonies: Aurèle Desaulniers
Billets: $1.50 au C.C.F.M.

SPÉCIAL DISCO-CENTRE
mercredi le 29 décembre
à 8h30 p.m.
Musique par P. Morier et R. Fransoo
Billets: $2.50 au C.C.F.M. 18 ans et plus

GARDERIE AU C.C.F.M.
Il y a maintenant une **GARDERIE**
au C.C.F.M. pour les enfants de 2 à 5 ans.
Renseignements: 233-8972
demandez Colette Dorge

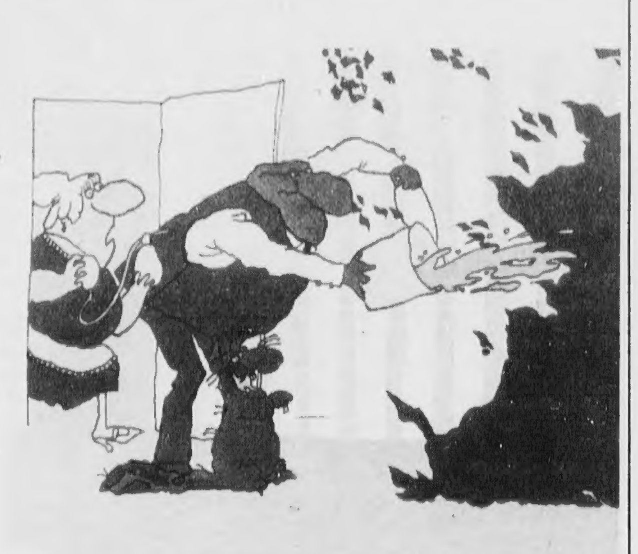
SPÉCIAL CINÉ-CENTRE

mercredi le 15 décembre, à 8h00 p.m.
à la salle Pauline Boutal

Les meilleurs et les plus comiques des films d'animation et des dessins animés produits par l'ONF:

Le feu? Pas pour les hommes!
Evolution
Métrofolle
Discours de bienvenue de Norman McLaren
Le paysagiste
Balablok
Tout écartillé
Taxi
Quatuor
Duo
Truck, etc. . .

ENTRÉE GRATUITE



Horaire des activités sportives pour adultes offertes par le C.C.F.M.

Ces activités ne sont pas des cours: vous n'avez donc pas à vous inscrire et vous ne venez que lorsque vous le désirez. Le coût des activités est de 50c à chaque fois que vous participez, sauf pour la natation où vous payez votre entrée à la piscine.

NOTE: Les mères désirant participer à ces activités bénéficient de taux réduits à la garderie du C.C.F.M.: 25c l'heure pour le premier enfant et 15c l'heure pour les autres.

Pour tout autre renseignement, communiquez avec Paulette Hince, à 233-8972.

Lundi: Exercices physiques pour dames.
10h00 à 11h30 a.m.

Mardi: Badminton
12h00 à 2h30 p.m.

Mercredi: Natation (Les intéressés se rassemblent au Centre et partent ensemble à la piscine Bonivital)
11h30 a.m.

Jeudi: Exercices physiques pour dames.
10h00 à 11h30 a.m.

Jeudi: Ballon volant (Volley-ball)
7h00 p.m.